

**PROJET DE GESTION INTEGRE DES PAYSAGES DANS LES REGIONS LES
MOINS DEVELOPPEES EN TUNISIE**



**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES
DANS LE CADRE DU PGIP:
« L'APPROCHE INNOVANTE DE COGESTION DES RESSOURCES
FORESTIERES, LE FINANCEMENT DES GDA &
LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR »**

Hasna Boughanmi
Sous-directeur des Operations techniques au PGIP

12/07/2024

Table des matières

1	INTRODUCTION	4
2	LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE DE COGESTION/ ALLIANCE PRODUCTIVE	4
2.1	L'objectif des conventions de Cogestion des ressources forestières :	5
2.2	le development des alliances productives.	6
2.3	La mise en œuvre des conventions de cogestion des ressources forestières : 2019-2024	6
2.4	Résultats des saisons d'exploitations des Ressources forestières	10
2.4.1	Etat des exploitations globales des ressources forestières par GDA	11
2.4.2	Analyse et constats	13
	L'analyse de l'état des revenus issus des saisons d'exploitation des produits forestiers a révélé les constats suivants	
2.4.3	Comparaison des revenus généré par les GDA avec et sans cogestion/Alliances productives	14
3	ETAT DE FINANCEMENT DES GDAS	22
3.1	Matériel acquis par les GDA dans le cadre de l'annexe 5 de la convention de cogestion	24
3.2	Exploitation du matériel acquis par les GDA :	26
3.3	Activités réalisées par les GDA dans le cadre de la cogestion / alliances productives	28
4	CONSTATS ISSUS DU MODELE DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PROJET	35
5.	CONCLUSION ET RECOMMANDATION	38
	ANNEXES COGESTION :	39
6.	INITIATIVE DE RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ (IRC) DE 2 CHAÎNES DE VALEUR « PLANTES AROMATIQUES CULINAIRES & HUILES ESSENTIELLES » DANS LA REGION DU NORD-OUEST	58
6.1	Objectif de l'Initiative de Renforcement de la Compétitivité (IRC) Huiles Essentielles & PAC	58
6.2	Déroulement de l'étude	58
	PHASE I : Identification des défis et opportunités,	58
	PHASE II : Orientation de la stratégie	59
	PHASE III : Élaboration du Plan d'Investissement et d'Amélioration des Affaires (PIAA)	59
6.3	Résultat de l'étude stratégique	59
6.3.1.	Initiative de Renforcement de la Compétitivité Huile Essentielle	59
6.3.1.2.	Le plan d'investissement et d'amélioration des affaires (PIAA) de l'IRC huiles essentielles couplées thalassothérapies est définit comme suit :	60
6.3.2	L'Initiative de Renforcement de la Compétitivité Plante aromatique culinaire fraîche	60
6.3.2.1.	Objectif de la stratégie	60
6.3.2.3.	PLAN D'INVESTISSEMENT ET D'AMELIORATION DES AFFAIRES DE L'IRC PLANTES AROMATIQUES CULLINAIRES FRAICHES (PAC)	61
6.3.3.	Un Livre blanc relatif aux Réformes et recommandation proposées pour la mise en œuvre des plans d'investissement et d'amélioration d'affaire (PIAA) des chaînes de valeurs	62

LISTE DES ABREVIATIONS

AP	Alliances Productives
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
CRDA	Commissariat Régional au Développement Agricole
DGF	Direction Générale des Forêts
GDA	Groupement de Développement Agricole
OE	Opérateur Economique
UREP	Unité Régionale d'exécution du projet
PGIP	Projet de Gestion Intégré des Paysages
UGO/UGP	Unité de Gestion par objectif/Projet
IRC	Initiative de Renforcement de la Compétitivité
H. E	Huiles Essentielles
PAC	Plante aromatique culinaire fraîche

1 Introduction

Le Projet de Gestion Intégrée des Paysages (PGIP) dans les régions les moins développées en Tunisie, a pour objectif d'améliorer la gestion des paysages et de faciliter l'accès aux opportunités économiques pour les communautés ciblées dans 15 paysages forestiers des régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest de la Tunisie.

Le projet vise à renforcer les capacités nécessaires pour une gestion participative des ressources naturelles au niveau local en mettant en œuvre une approche novatrice de cogestion des ressources forestières.

Le concept du projet est fondé sur la cogestion des ressources forestières, l'accès aux opportunités économiques, la promotion des alliances productives via une approche participative « Bottom -up » en vue d'accéder aux marchés à plus hautes valeurs ajoutés « chaine de valeur »

Le projet vise également de promouvoir les alliances productives, le développement des filières et des chaînes de valeurs des produits forestiers dans le but de permettre l'accès au marché à haute valeur ajoutée, le tout orchestré par une gouvernance locale appropriée du paysage forestier. Cette nouvelle approche de cogestion participative des paysages forestiers, testée pour la première fois en Tunisie, s'inscrit dans les orientations de la Direction Générale des Forêts, telles qu'énoncées dans la Stratégie de Développement Durable des Forêts et des Parcours en Tunisie (2015-2024)

2 Le Processus de Mise en œuvre de l'approche de cogestion/ Alliance productive

Cette approche est basé sur la contractualisation multi-acteurs, l'approche gagnant –gagnant, la concrétisation de l'approche participative et l'implication effective des populations usagères et leur responsabilisation et ce par :

- L'accès responsable aux ressources forestières par l'engagement des populations locales dans les actions de conservation et de gestion des ressources forestières ;
- L'amélioration du revenu des usagers par l'organisation de la filière pour augmenter leur responsabilité envers la conservation de la ressource ; qui permet d'avoir :
- Des Producteurs ayant accès à des marchés à haute valeur ajoutée par rapport aux marchés traditionnels. « Marché bien identifié et Durable »,

En effet, le projet a mis en place 22 conventions de cogestion des ressources forestières, définissant les rôles et les responsabilités respectifs de l'administration forestière et des communautés locales. Ces conventions servent de modèle de partenariat entre la Direction Générale des Forêts (DGF) et les groupements de développements agricoles (GDAs) relevant des paysages des gouvernorats de Bizerte (Choucha et Chitana), Béja (cap-Négro - Mssid-Tabouba), Jendouba (Tbeinia-Oued Zen), Kef (GarnHalfaya-Sidi Rabeh), Kairouan (Maarouf-Zaghdoud), Siliana (Boussaadia- Bhirine) et Kasserine (Douleb Sammama).

Ces conventions ont pour objectif d'instaurer un modèle de cogestion des paysages forestiers afin d'établir une confiance mutuelle entre la population locale et l'État. L'idée est de créer un partenaire actif qui jouera un rôle essentiel dans la protection de la forêt, la conservation de la biodiversité, et par conséquent, la réduction de l'impact des changements climatiques. Ce partenariat vise également à intégrer la population dans son environnement social et économique au sein du milieu forestier, tout en améliorant le revenu individuel de la population locale grâce à l'accès aux ressources et à la création d'opportunités économiques.

En vertu de ces conventions, les GDAs concernés sont autorisés à utiliser certains produits forestiers non ligneux gratuitement. En échange de cette utilisation gratuite, les GDAs bénéficiaires s'engagent à fournir

des services visant à contribuer à la préservation des forêts et à leur développement.

L'Annexe 5 de la convention de cogestion a facilité la conclusion d'accords de financement avec les GDA, visant à soutenir chaque GDA dans le respect de leurs engagements convenus dans la convention de cogestion des ressources forestières. Ces accords prennent la forme d'une contribution financière, sous forme de subvention, destinée au GDA pour la mise en œuvre de ses engagements tels que stipulés dans l'Annexe 5 de ladite convention

Le projet a également encouragé la promotion des alliances productives en favorisant la création de relations gagnant-gagnant entre les producteurs (ou exploitants) et les acheteurs. En effet, environ 40 contrats d'alliances productives ont été conclus entre ces GDA et les acheteurs. Ces contrats ont facilité l'accès à des marchés plus rémunérateurs et à haute valeur ajoutée par rapport aux marchés l'écoulement de plus grandes quantités de produits, tout en encourageant les investissements des producteurs pour améliorer la quantité et la qualité de leurs produits.

2.1 L'objectif des conventions de Cogestion des ressources forestières :

L'Objectif de cette approche de développement vise l'instauration de modèle de cogestion des paysages forestiers dans l'objectif d'établir une confiance mutuelle entre la population locale et l'État par leur responsabilisation dans la gestion des ressources forestières en vue de créer un partenaire actif qui va jouer un rôle dans la protection de la forêt et la conservation de la biodiversité et par la suite diminuer l'impact des changements climatiques et ce à travers les dimensions suivantes :

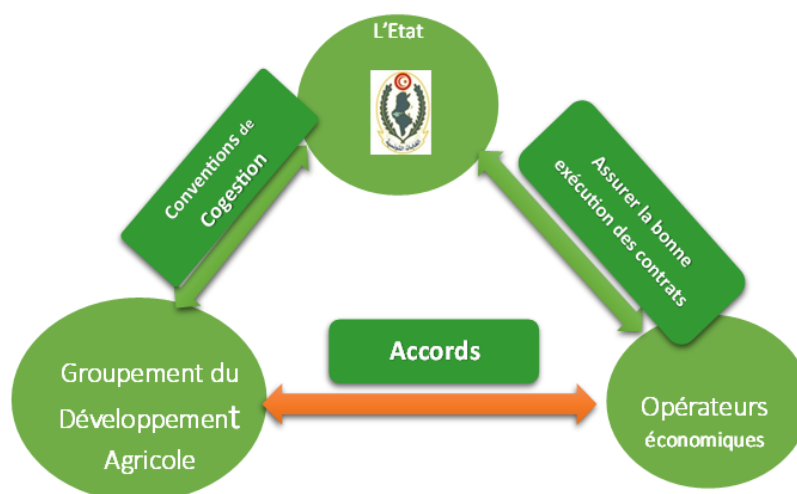
- **Un Objectif social** : de renforcement de la cohésion et de l'intégration à travers une implication des GDA(s) dans toutes les étapes du projet afin de tirer pleinement profit des connaissances, compétences, dynamiques et ressources disponibles et d'obtenir l'adhésion et le soutien des acteurs locaux aux efforts menés pour aborder les problèmes essentiels et les solutions possibles de développement des paysages.
- **Un objectif économique** : d'adaptation, de maintien et de création d'emplois et des activités en vue d'une amélioration des conditions de vie et de moyens d'existences de la population locale et la promotion des capacités d'initiatives chez les communautaires par la création des alliances productives et de partenariat entre GDA et opérateurs économiques en vue d'un accès aux marchés à haut valeur ajoutée.
- Certaines initiatives participeront directement au développement de l'économie locale telle que les alliances productives, SMSA, financement des plans d'affaires susceptibles d'encourager l'investissement collectifs dans les paysages (création d'un centre de distillation, la gestion d'un bâtiment frigorifique, etc
- **Un objectif environnemental** : de préservation et d'exploitation des ressources forestières et de la biodiversité qui consiste à encourager l'appropriation locale des projets afin que le développement puisse s'inscrire dans la durée.

2.2 Le développement des alliances productives.

Les alliances productives constituent une approche innovante introduite par le PGIP ayant pour objectif de permettre aux petits producteurs un meilleur accès au marché.

L'Alliance Productive permet aux producteurs de viser l'accès à des marchés plus rémunérateurs/à haute valeur ajoutée par rapport aux marchés traditionnels (souks, marchand ambulant, vente sur pied) et qui sécurisent l'écoulement de plus grandes quantités de production. Ils visent également l'augmentation de la valeur ajoutée retenue à leur niveau en ne vendant plus leur production sur pied ou en vrac, mais des produits conditionnés. Sur la base d'un marché bien identifié et sûr, les producteurs peuvent donc investir dans l'amélioration de leur production en quantité et qualité.

L'acheteur pour sa part fiabilise une partie de son approvisionnement en matière première ou produits en quantités et qualités requises et à dates convenues.



2.3 La mise en œuvre des conventions de cogestion des ressources forestières dans le cadre du PGIP : 2019-2024

L'Unité de Gestion par Objectif du Projet avec l'appui des experts en développement local, en foresterie et un expert juriste a préparé un modèle de convention de cogestion concerté avec les GDA(s) et validé par la direction générale des forêts et la direction des affaires juridiques.

En effet, suite à une décision du MARHP n° 277 du 27/01/2017, **une première série de 17 Conventions** de Cogestion ont été signées le 22 Mars 2019 pour une durée de 3 années entre la Direction Générale des Forêts et les GDA(s) des gouvernorats de Bizerte, Béja, Jendouba, Kef et Kairouan qui ont permis à la majorité des GDA(s) d'exploiter des ressources forestières gratuitement tout en contribuant à des activités sylvopastorales, protection de la forêts, etc comme suit :

Paysages	Gouvernorat/Délégation	GDA	Ressource forestière à exploiter	Contrats d'Alliances productives 2019-2021
Choucha	Bizerte /Sejnene	GDA Baraka	Myrte, Baie de lentisque et Rameaux de lentisque	1
		GDA Tahaddi	Myrte, Baie de lentisque et Rameaux de lentisque	1
		GDA Ferdaws	Myrte, Baie de lentisque et Rameaux de lentisque	1
Chitana sidi Mechreg		GDA Sidi Mechreg	Myrte, Baie de lentisque, Rameaux de lentisque et pigne	1

Tbeinia-Oued Ezzen		GDA Baraka	Myrte, Champignons et Graines de pin maritime	1
Tbeinia-Oued Ezzen	Jendouba /Ain Draim	GDA Oued ZEN	Myrte, Champignons, Graines de pin maritime et bois d'artisanat extrait de maquis	1
Maarouf/Jbel Esserj	Kairouan/ oueslatia	GDA Afek Maarouf	Romarin Graines de pin d'Alep (zgougou) Graines de Carroube	1
		GDA Jawaher Oueslet	Romarin Graines de pin d'Alep (zgougou) Graines de Carroube	3
		GDA Nouhoudh-JbelSerj	Romarin Graines de pin d'Alep (zgougou) Graines de Carroube	1
		GDA développement des ressources forestières Maarouf	Romarin Graines de pin d'Alep (zgougou) Graines de Carroube	3
		GDA El Baraka - El Bhaier	Romarin Graines de pin d'Alep (zgougou) Graines de Carroube	3
Zaghdoud/jbel El Halfa	Kairouan/ Jloula	GDA Jbel Halfa	Romarin Graines de pin d'Alep (zgougou) Graines de Carroube	3
		GDA parc national zaghdoud	Romarin Graines de pin d'Alep (zgougou) Graines de Carroube	2
GarnHalfaya	Kef /Tejerouine	GDA AL Amal	Graines de pin d'Alep (zgougou)	0
Sidi Rebeh	Kef/Sekiet sidi youssef	GDA Al mostakbal	Graines de pin d'Alep (zgougou)	0
Tabbouba/ Oued el Msid	Béja/nefza	GDA oued Maaden-	Myrte, Lentisque et Diss	0
		GDA Tabbouba- 43 adhérents	Myrte Lentisque Graines de pin d'Alep	0
				20

Résultat d'évaluation interne des conventions de cogestion fin 2021 début 2022 :

En se référant au rapport du comité chargé de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des conventions de cogestion désigné par le DGF et au travail de suivi des GDA effectué par l'UGO.

Et en tenant compte de plusieurs critères et de l'impact de covid-19 sur la mise en œuvre des saisons d'exploitation des produits forestiers, L'Ugo a vu nécessaire de consulter la Direction Générale des affaires juridiques au MARPH e à propos la possibilité de prolongation des conventions de cogestion en vue de pouvoir évaluer cette approche,

En se référant à la mission de restructuration du PGIP qui a décidé de maintenir le nombre de 17 conventions L'UGO a conclu le suivant :

- 12 GDA qui ont honorés leurs engagements ont bénéficiés d'une prolongation de la convention de 2 années moyennant un avenant signé entre le GDA et la DGF.
- Les 5 conventions non renouvelées relèvent des GDA de Tabbouba (Béja) à cause de conflit d'intérêt de son président et Les GDA de Baraka Bhaier, Afek Maarouf, GDA Nouhoudh-JbelSerj et Parc National de Zaghdoud (Kairouan) à cause de non-respect des engagements, d'exploitation illicite malgré leur disposition d'un contrat d'alliance productive et de non organisation de l'assemblée général annuel du GDA.

- **Une deuxième série des conventions de cogestions** a été signée en Mai 2022 avec les 2 GDA du paysage Boussaadia-Bhirine (Siliana), 1 GDA du paysage Douleb (Kasserine) et 2 GDA du paysage Cap Négro (Béja) en Octobre 2022.

Etat actuel des conventions de cogestion actifs et des contrats d'alliances productives

GDA	Paysage	Convention de cogestion	Contrats d'Alliances productives 2019/2024	Produits exploités
Ettahadi	Choucha	2019-2024	2	Myrte
El Baraka		2019-2024	2	Myrte
EL Ferdaws		2019-2024	2	Myrte
Sidi Mechreg	Chitana	2019-2024	2	Myrte
Oued zen	Tbeinia- Oued Ezzen	2019-2024	2	Champignon/Myrte
Baraka Tbeinia		2019-2024	3	Myrte/Champignon
Dévp Rces Forestières	Maarouf Dj Esserj	2019-2024	5	Romarin/ caroube
Jawaheer wesslet		2019-2024	5	Romarin/ caroube
Dj El Halfa	Zaghdoud Dj El Halfa	2019-2024	4	Romarin/ caroube
El Mousstakbel	Sidi Rabeh	2019-2024	1	Romarin
El Amal	Garn Halfaya	2019-2024	0	
Oued El Maaden	O. El Maaden -Mssid	2019-2024	1	Myrte
Oued Eddamouss	Cap Negro	2022-2024	1	Champignon
El Khalenj		2022-2024	1	Champignon
Douleb	Douleb Sammama	2022-2024	1	Romarin
Dj Bargou	Boussaadia-Bhirine	2022-2024	2	Romarin/Caroube
Sodga Bhirine		2022-2024	3	Romarin/Caroube/Grain de pin d'Alep
Total		17	37	

N.B :

- **Le nombre total des alliances productives de 2019-2023 est 40 dont 3 AP avec des GDA qui ont renouvelés les contrats.**
- Les GDA Oued Eddamous et El Khalej ont signés chacun 3 contrats d'alliances productives pour l'exploitation du Myrte, Lentisque et Branches de lentisque mais ils n'ont pas pu exploiter ces produits suite au non-respect des engagements de la part de l'opérateur économique.
- Le GDA Oued El Maaden a procédé à la signature de 3 Contrats d'AP pour l'exploitation du Lentisque, Branche de lentisque et Diss qui ont été annulé suite à la réserve du chef de triage forestier envers l'opérateur économique.
- Le GDA El Amal n'a pas pu conclure une alliance productive les 2 dernières années à cause de l'absence des ressources forestières sous l'effet de la sécheresse.

ENGAGEMENT DES GDA(s)

Les Groupements de Développement Agricole (GDA) qui ont signé les conventions de cogestion sont appelés à respecter leurs engagements envers l'administration d'une part, et envers leurs adhérents d'autre part.

Des formations ont été dispensées aux adhérents sur la protection de la forêt contre les incendies et les mesures à prendre en cas d'incendie. Des journées d'information et de sensibilisation ont également été organisées sur la conservation de la forêt et l'importance du reboisement.

La plupart des GDA ont bénéficié d'un accès gratuit aux produits forestiers, ce qui leur a permis de conclure des accords commerciaux avec des acheteurs afin de vendre certains produits à des prix plus avantageux.

La mesure du niveau de réalisation des engagements convenus dans les conventions de cogestion par les 17 GDA est défini aux tableaux de 1 à 17 de **l'annexe1**

L'ENGAGEMENT DE L'ADMINISTRATION :

La direction générale des forêts avec ces différents services au niveau central, régional et local ont assisté et contrôlé le processus de la mise en œuvre des différentes étapes de préparation des conventions de cogestion et ce par :

- La délimitation de territoire de chaque GDA
- Le suivi de l'opération de vente des produits forestiers par les services concernés.
- La validation des conventions de cogestions élaborés par un expert en développement local et un expert forestier.
- La création d'un comité d'évaluation des conventions de cogestion de la 1^{ère} campagne de mise en œuvre ayant pour objectif l'analyse des points forts et des points faibles de ce nouveau modèle de gestion de domaine forestier et la proposition des améliorations et des ajustements au niveau de la convention et des mesures d'accompagnements.
- La mise en œuvre de l'annexe 5 de la convention de cogestion pour l'appui financier des GDA(s) à l'acquisition de quelques équipements nécessaires pour répondre à ses engagements envers la population et l'administration mentionné dans la convention,
- Un Renforcement de capacités des dirigeants des GDA(s) pour être capable de résoudre et de surmonter les difficultés rencontrées et pour pouvoir conduire leurs marchés en bonne et de la forme.

Le suivi et d'encadrement des GDA a été mené par les experts juniors affectés au niveau des UREP, Le niveau de suivi diffère d'un UREP à un autre selon son degré d'adhésion à l'approche de cogestion.

LES OBLIGATIONS DES CONTRACTANTS DES ALLIANCES PRODUCTIVES : GDA ET OPERATEURS ECONOMIQUES

- Les GDA(s) qui ont signés des contrats d'alliances sont appelés à respecter les délais de livraison du produit, en contrepartie les opérateurs doivent respecter les modalités de paiement.
- Un suivi de la part de l'arrondissement forêt et des UREP(s) des quantités collectées et vendues a été enregistré.
- Des fiches de Suivi des quantités livrées et des montants reçus ont été préparé et partagé avec les UREP(s) et l'UGO.

2.4 Résultats des saisons d'exploitations des Ressources forestières dans le cadre de la convention de cogestion

L'exploitation des produits forestiers a concerné le romarin frais et séché, le myrte, la caroube, les grains de pin d'Alep (Zoungou) et les champignons, suite à la signature des contrats d'alliances productives. En revanche, l'absence d'opérateurs économiques pour d'autres produits tels que le diss, le lentisque et les branches de lentisques a empêché les GDA d'exploiter ces produits. Cette réticence est justifiée par les opérateurs en raison de la faible demande des extraits de ces produits, tant au niveau local que sur les marchés internationaux, notamment après la pandémie de Covid-19 en 2020-2021.

En effet, malgré plusieurs difficultés ayant entravé la mise en œuvre des conventions de cogestion, les résultats de l'exploitation des produits ont généré d'importants revenus, variant d'un paysage à un autre et selon le type de produit à exploiter, en plus de la dynamique créée au niveau des paysages.



Exploitation du Romarin Kairouan



Caroube Siliana

La Distillation du Myrte (Juin - Juillet - Août)



Myrte Jendouba et Bizerte

2.4.1 Etat des exploitations globales des ressources forestières par GDA

GDA	Paysage	Ressource	2019-2023							
			Qté	Revenu Total	Rv Bénéficiaire	Rv GDA	Ouvrier F	Ouvrier H	Total ouvrier	J.T
Sidi Mechreg	Chitana	Myrte Frais	1 199 888	319 173 800	244 791 520	46 058 740	717	468	2 585	22 296
Baraka_choucha	Choucha	Myrte Frais	1 022 964	297 376 650	204 601 300	50 150 310	1 330	24	1 354	9 280
Attahaddi	Choucha	Myrte Frais	732 553	213 651 195	132 898 100	36 009 060	341	288	1 044	6 671
Alferdous	Choucha	Myrte Frais	1 047 270	141 387 064	203 881 540	52 363 500	630	507	1 537	12 704
Bizerte			4 002 675	971 588 709	786 172 460	184 581 610	3 018	1 287	6 520	50 951
Baraka_tbainia	Tabainia	Myrte Frais + 33 litres d'huile	139 427	50 657 495	23 496 230	7 644 585	218	10	238	9 324
Oued Ezzen	Tabainia	Myrte Frais	846 466	228 536 850	180 262 720	21 161 650	363	431	794	6 202
Jendouba			985 893	279 194 345	203 758 950	28 806 235	581	441	1 032	15 526
Afek Maarouf	Maarouf - Jbel	Romarin Frais	Inactif Convention suspendue							
Jawaher Oueslat	Maarouf - Jbel Esserj	Romarin Frais	172 393	138 453 900	26 314 230	7 435 430	303	0	151	1 050
		Caroube	50 000	161 500 000	151 250 000	7 750 000	12	0	12	315
Nouhouth J.Serj	Maarouf - Jbel	Romarin								
Développement des ressources forestières Maarouf	Maarouf - Jbel Esserj	Romarin Frais	585 065	190 567 000	153 372 800	26 910 250	208	157	451	8 050
		Caroube	8 000	12 000 000	11 200 000	800 000	10	15	35	1 225
El Baraka- El Bhaier	Maarouf - Jbel Esserj	Romarin Frais								
		Caroube	51225	105 779 625	92 205 000	3 329 625	45	13	51	2040
J. El Halfa	Zaghdoud Jebel el Halfa	Romarin Frais	677 998	197 866 850	76 969 680	30 771 580	130	34	1 618	11 270
		Caroube	24 531	164 960 568	122 560 558	2 453 100			70	1 930
Parc Nat Zaghdoud	Zaghdoud Jebel el Halfa	Caroube	36 200	81 088 000	72 400 000	7 240 000			35	1050
	Kairouan		1 605 412	1 052 215 943	706 272 268	86 689 985	708	219	2 423	26 930
Al Amal	Garn Halfaya									

Al Mostakbel	Sidi Rabeh	Romarin Frais	26900	10554,5	9209,5	1345	21	43	64	312
Kef			26900	10554,5	9209,5	1345	21	43	64	312
Oued Maaden	Tabbouba Oued El Msid	Myrte Frais	14919	3 729 750	2 983 800	745 950	34	9	43	301
Tabbouba	Tabbouba Oued El Msid	Convention suspendue								
El Khalenj	Cap Négro	Myrte, Lentisque et baie de lentisque	Contrat d'alliance signée : l'Opérateur économique n'a pas respecté ses engagements							
Oued El Damous		Champignon	Production très faible							
Béja			14919	3 729 750	2 983 800	745 950	34	9	43	301
Douleb : Kasserine	Sammama	Romarin Frais	12000	4800000	4200000	600000	4	8	12	108
Dj Bargou	Boussaadia-Bhirine	Romarin Frais	96 494	34 649 712	31 590 750	2 485 178	156	110	266	1 596
		Romarin séché	188 800	430 480 000	411 600 000	18 880 000	230	270	500	3 777
		Caroube	140 500	1035204000	983 500 000	51 704 000	95	290	385	3 080
Sodga-Bhirine	Boussaadia-Bhirine	Romarin Frais	24244	9697600	8485400	484680	7	32	39	312
		Romarin séché	78814	35466300	31525600	3940700	19	77	96	623
		Caroube	200000	522750 000	480000000	41250000	60	117	102	8548
		Zgougou	6981	3839550	2792400	837720	0	19	19	149
Siliana			735 833	1 046 580 762	1 949 494 150	119 582 278	567	915	1 407	18 085
Total			14 019 431	5 664 859 365	5 352 087 525	721 832 528	9 295	4 921	21 583	112 213

2.4.2 Analyse et constats

L'analyse de l'état des revenus issus des saisons d'exploitation des produits forestiers a révélé les constats suivants :

- 14 sur 17 GDA ont pu obtenir au moins un contrat d'alliance productive et exploiter au moins un produit forestier.
- Les GDA disposant d'une superficie et de quantités importantes à exploiter ont bénéficié de revenus très satisfaisants, comme les cas des GDA Djebel Bargou et Sodga dans le paysage Boussaadia-Bhirine pour le romarin et la caroube, favorisant ainsi l'amélioration des conditions de vie de la population et l'investissement dans les paysages par les opérateurs économiques.
- Les GDA de Jawaher Wesslet, Djebel El Halfa et Développement des Ressources Forestières de Maarouf ont réalisé des bénéfices moyens provenant de l'exploitation du romarin, mais des revenus faibles à très faibles de la caroube en raison des quantités très limitées qui leur sont allouées.
- Les GDA relevant des gouvernorats de Bizerte (Ettahadi, Baraka Sejnene, El Ferdaws et Sidi Mechreg), et Jendouba (Baraka Tbeinia et Oued Ezzen) ont généré des revenus, bien que plus importants par rapport à l'adjudication, ils restent moyens à faibles pour encourager les opérateurs à investir dans la zone, étant donné que l'exploitation est axée principalement sur le myrte, dont la commercialisation sur les marchés internationaux est limitée. Par ailleurs, les autres produits tels que le lentisque et le pin pignon ne sont commercialisés qu'en petite quantité sur le marché local. La baisse du rendement du myrte en 2022 et le conflit entre le président du GDA Oued Ezzen et le chef d'arrondissement des forêts d'Ain Draham ont eu des répercussions négatives sur le déroulement de l'exploitation du GDA.
- Les GDA El Moustakbel au Kef et Oued El Maaden de Béja n'ont pu exploiter qu'une seule année en 2023, suite aux procédures de sélection de l'opérateur économique adoptées par l'UGO au démarrage, qui fait appel à une proposition centralisée. Cela n'a pas permis au GDA de conclure une alliance productive. De plus, les conditions climatiques en 2022-2023 ont eu des répercussions négatives sur l'exploitation des produits forestiers.
- Le GDA Douleb Sammama n'a pu exploiter qu'une semaine en 2023, malgré la signature d'une alliance productive pour une période de 2 ans (2022-2023), en raison des contraintes imposées par le chef d'arrondissement des forêts à Kasserine.
- Les GDA El Khalenj et Oued Eddamous de Béja, qui ont signé une convention de cogestion en octobre 2022, n'ont pas pu exploiter les produits forestiers (myrte, lentisque, branche de lentisque) en raison du non-respect des engagements de la part de l'opérateur économique, ainsi que des conditions climatiques défavorables pour le champignon.
- Le GDA El Amal du paysage Garn Halfaya n'a pu conclure aucun contrat d'alliance productive en raison des conditions climatiques en 2022 et 2023, ainsi que des procédures de sélection de l'opérateur économique adoptées par l'UGO au démarrage, qui fait appel à une proposition centralisée. Cela n'a pas permis au GDA de conclure une alliance productive.

Cela souligne la nécessité de réviser le contenu des conventions de cogestion et le type de produit pour garantir un impact socio-économique plus important pour la population et une meilleure clairvoyance pour les opérateurs, afin de promouvoir l'investissement dans les paysages.

N.B : Les GDA financés par le projet ont bénéficiés également d'un revenu supplémentaire suite à l'exploitation du matériel reçu pour la réalisation des activités en faveur de ses adhérents (irrigation, labour, etc)

2.4.3 Comparaison des revenus générés par les GDA avec et sans cogestion/Alliances productives

En tout, 22 conventions ont été signées entre la DGF et les GDA, dont 15 ont été créées après le démarrage du projet. Trois parmi elles ne sont pas actives, comme détaillé dans le tableau présentant la date de création des GDA en annexe 2. La seule source de revenus des GDA actives créées avant le projet provient des cotisations des adhérents. Grâce à la cogestion, les GDA qui ont conclu des contrats d'alliances productives ont pu générer d'importants revenus, variant de 5% à 10% selon le type de produit et l'ampleur de la quantité exploitée. La situation avant et après projet des revenus générés par les GDA est comme suit :

Paysage de Choucha délégation de Sejnene de Gouvernorat de Bizerte /Convention de cogestion 2019-2024

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Ettahaddi

Avant Projet

Année	Nombre d'adhérent	Revenu (DT)
2013	24	830
2014	30	1170
2015	76	1830
2016	20	919
2017	23	1215
2018	89	1850
	262	7814

Après Projet

Année	Nombre d'adhérent	Revenu net (DT)	RV Bénéficiaires
2019	57	9 482 950	37 931 800
2020	42	Covid	
2021	65	11 811 600	47 246 400
2022	72	11 131 100	55 67 310
2023	75	9 147 200	36 588 800
	311	36 009 060	132 898 100

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Baraka

Avant Projet

Année	Nombre d'adhérent	Revenu (DT)
2017	28	280
2018	28	520
	56	800

Après Projet

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2019	85	10 806 350	43 225 400
2020	17	Covid	
2021	54	21 788 0 50	87 152 200
2022	51	8 981 010	39 924 100
2023	53	8 574 900	34 299 600
	260	50 150 310	173 731 300

Nombre de ménage: 46

Evolution des adhérents et des revenus du GDA El Ferdaous

Avant Projet

Année	Nombre d'adhérent	Revenu (DT)
2013	56	560
2014	45	450
2015	12	120
2016	17	170
2017	14	140
2018	26	260
	170	1700

Après Projet

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2019	27		
2020	--	Covid	
2021	21	12 101 650	48 406 600
2022	23		
2023	20	40 261 850	155 474 940
	91	52 363 500	203 881 540

Nombre de ménage: 48

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Sidi Mechreg

Avant Projet

Année	Nombre d'adhérent	Revenu (DT)
2013	55	250
2014	67	300
2015	73	360
2016	75	390
2017	82	420
2018	172	1720
Total	524	3440

Après Projet

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2019	56		
2020	76	Covid	
2021	47	19 183 840	86 327 280
2022	52	13 709 550	100 536 700
2023	81	13 165 350	57 927 540
	312	46 058 740	145 791 520

Nombre de ménage: 57

Paysage Tbeinia-Oued Ezzen Délégation de Ain Draham Gouvernorat de Jendouba

Convention de cogestion 2012-2024

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Baraka Tbeinia

Avant Projet/ Pas d'AP

Année	Nbre Adhérent	Revenu (DT)
2018	45	450000

Après Projet Avec AP

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2019		85525	786830
2020		Covid	
2021		2703500	22709400
2022		-	
2023		4555560	7530420

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Oued Ezzen

Avant Projet/ Pas d'AP

Année		Revenu (DT)
2015	141	705000
2018	114	570000

Après Projet Avec AP

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2019		5239250	48201100
2020		4216350	33730800
2021		11706050	98330820

Paysage Ain Boussaadia-Bhirine Délégation de Bargou Gouvernorat de Siliana

Convention de cogestion 2022-2024

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Dj Bargou

Avant Projet/ Pas d'AP

Année		Revenu (DT)
2021		510711
Total		

Après Projet Avec AP

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2022		56069178	1052690750
2023		17000000	374000000

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Sodga bhirine

Avant Projet/ Pas d'AP

Année		Revenu (DT)
2019		0
2020		640000
2021		516,719
Total		

Après Projet Avec AP

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2022		79244558	14677001750
2023		22500000	105000000

Paysage de Maarouf Djebel Esserj délégation de Wesslatia de Gouvernorat de Kairouan Convention de cogestion 2019-2024

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Développement des Rces Forestières Maarouf

Avant Projet/ avant d'AP

Année		Revenu (DT)
2019		117000
Total		

Après Projet Avec AP

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2019		7925250	25360800
2020		6517000	29326500
2021		6207000	357325000
2022		443500	5322000
2023		6617500	68831000

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Jawaher wesslet

Avant Projet/ avant d'AP

Année		Revenu (DT)
2018	52	260000

Après Projet Avec AP

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2019		2682500	8584000
2020		1776330	10657980
2021		8661500	67692250
2022		750000	9000000
2023		6473100	1315100

Paysage de Zaghdouf Djebel El Halfa délégation de Ain Jloula de Gouvernorat de Kairouan
Convention de cogestion 2019-2024

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Dj El halfa

Avant Projet/ avant d'AP

Année		Revenu (DT)
2018	32	160000
2019	55	275000

Après Projet Avec AP

Année	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2019	4515600	14449920
2020	12513280	56309760
2021	14272700	18205000
2022	2673100	200565558
2023		

Paysage de Sidi Rabeh délégation de Sakiet Sidi Youssef Gouvernorat du Kef Convention de cogestion 2019-2024

Evolution des adhérents et des revenus du GDA El Moustakbel

Avant Projet/ Pas d'AP

Année	Nombre d'adhérent	Revenu (DT)
2017		
2018		
2019		
2020		
2021	731	3655000
2022		
Total		

Après Projet Avec AP

Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2023		1345000	9209,500

Paysage d'Oued El Maaden-Mssid Tabouba délégation de Nefza du Gouvernorat de Béja
Convention de cogestion 2019-2024

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Oued El Maaden

Avant Projet/ Pas d'AP

Année	Revenu (DT)
2018	-362,900
2019	39000
2020	
2021	-323,900
2021	
2022	-323,900
Total	

Après Projet Avec AP

Année	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2023	745950	2983800

Evolution des adhérents et des revenus du GDA Douleb

Avant Projet/ Pas d'AP

Année		Revenu (DT)
2019-20		
2020		
2021		
2021		
Total		1 974 164

Après Projet Avec AP

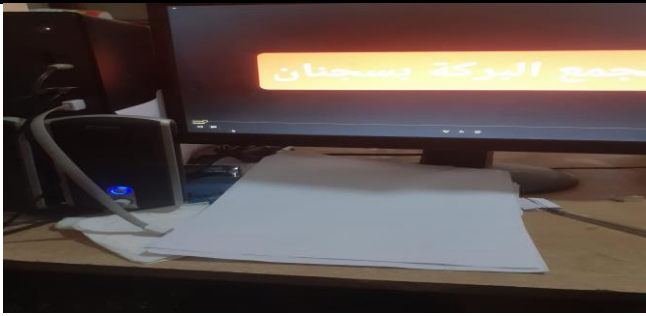
Année	Nbre d'adhérent	Revenu net GDA (DT)	RV Bénéficiaires
2023		600 000	4 200 000

3 Etat de financement des GDAs conformément à l'Annexe 5 de la convention de cogestion « S/C 2.3 : Favoriser la croissance économique »

GDA	Paysage	Montant prévu (DT)	Date de virement	Montant viré par l'UGO DT	% reçu	Date d'acquisition du matériel	Cout du matériel Acquis	Type de matériel acquis
Ettahadi	Choucha	114480,000	15/07/2021	91584000	80%	6/05/2022 et 06/09/2022 27/03/2024	90763,000	Acquisition du matériel informatique (Ordinateur et imprimante) et Acquisition du matériel agricole Entretien local GDA
Al Baraka Sej	Choucha	114480,000	15/07/2021	91584000	80%	6/05/2022 et 06/09/2022	90763,000	Acquisition du matériel informatique (Ordinateur et imprimante) et Acquisition du matériel agricole
Sidi Mechreg	Chitana	114480,000	15/07/2021	91584000	80%	6/05/2022 et 06/09/2022 27/03/2024	91036,130	Acquisition du matériel informatique (Ordinateur et imprimante) et Acquisition du matériel agricole Meuble de bureau Entretien local GDA
EL Ferdaws	Choucha	114480,000	30/03/2023 et le 3/10/2023	105930000	93%	25/08/2023	105930,000	Acquisition d'un tracteur+Citerne+Remorque
Dévpt Rces F Maarouf	Maarouf	114480,000	09/09/2021	91584000	80%	08/03/2022	89510,600	Acquisition d'un tracteur Remorque+ Charrue 3 disques
Dj Halfa	Zaghdoud	114480,000	09/09/2021	91584000	80%	08/03/2022	89510,600	Acquisition d'un tracteur+Citerne+Remorque
Jawaher Wesslet	Maarouf	114480,000	03/10/2023	91584000	80%	28/03/2024	91400,000	Acquisition d'un tracteur+Citerne+Remorque
Oued Ezzen	Tbeinia-O.Ezzen	114480,000	29/09/2021 et 10/11/2022	96368665	84%	14/11/2022	96368,665	Acquisition d'un Tracteur et remorque
Baraka Tbeinia	Tbeinia-O.Ezzen	114480,000	29/09/2021 et 10/11/2022	96368665	84%	14/11/2022	96368,665	Acquisition d'un Tracteur et remorque
El Amal	Garn Halfaya	114480,000	05/12/2022 et 31/03/2023	97479240	85%	4/04/2023 et 23/05/2023	97479,240	Acquisition d'un tracteur+ citerne
El Mousstakbel	Sidi Rabeh	114480,000	05/12/2022 et 30/03/2023	97479240	85%	4/04/2023 et 23/05/2023	97479,240	Acquisition d'un tracteur+ citerne

Al Khalenj	Cap Négro	114480,000	31/05/2023 et 03/10/2023 et 18/01/2024	114400000	100%	6 nov-23	114400,000	Acquisition d'un tracteur+Remorque+ Charue 3 disques+ cultivateurs
Oued Eddamous	Cap Négro	114480,000	31/05/2023 et 03/10/2023 et 21/02/2024	114400000	100%	6 nov-23	114480,000	Acquisition d'un tracteur+Remorque+ Charue 3 disques+ cultivateurs
Oued El Maaden	O.Maaden	114480,000	17/10/2023	111495000	97%	Janvier-24	111495,000	Acquisition d'un Tracteur et remorque
Douleb	Douleb Sammama	114480,000		0	0%			Le GDA n'a pas pu ouvrir un compte à cause de conflit interne entre les membres du CA
Sodga	Boussaadia- Bhirine	114480,000		0	0%			Accord de Financement non finalisé
Dj Bargou	Boussaadia- Bhirine	114480,000		0	0%			Accord de Financement non finalisé
Total		1946160,000			71%		1376984,140	

3.1 Matériel acquis par les GDA dans le cadre de l'annexe 5 de la convention de cogestion

GDA	Paysage	Matériels	
Ettahadi	Coucha Bizerte	Acquisition du matériel informatique (Ordinateur et imprimante)	
El Baraka		Acquisition du matériel agricole (Tracteur et remorque)	
Sidi Mechreg	Chitana Bizerte	Acquisition du matériel informatique (Ordinateur et imprimante); Acquisition du matériel agricole (Tracteur et remorque)	
EL Ferdaws	Coucha Bizerte	Acquisition du matériel agricole Tracteur, remorque et charrue	
Oued zen	Tbeinia- Oued Ezzen	Acquisition du matériel agricole (Tracteur et remorque)	
Baraka Tbeinia		Acquisition du matériel agricole (Tracteur et remorque)	
Dévp Rces Forestières	Maarouf Dj Esserj	Acquisition du matériel agricole (Tracteur, remorque et citerne)	
Dj El Halfa	Zaghdoud Dj El Halfa	Acquisition du matériel agricole (Tracteur, remorque et citerne)	

Jawaheer wesslet	Maarouf Dj Esserj	Acquisition du matériel agricole (Tracteur, remorque et citerne)		
El Mousstakbel	Sidi Rabeh Kef	Acquisition du matériel agricole (Tracteur et citerne)		
El Amal	Garn Halfaya Kef	Acquisition du matériel agricole (Tracteur et citerne)		
Oued El Maaden	O. El Maaden - Mssid Béja	L'acquisition d'un Tracteur et remorque		
Oued Eddamouss & El Khalenj	Cap Negro Béja	Acquisition d'un tracteur+Remorque+ Charue 3 disques+ cultivateurs Citerne en cours	    	

Douleb	Douleb Sammama Kasserine	Accord de financement signé	Le GDA n'a pas pu ouvrir un compte à cause de conflit interne entre les membres du Conseil d'Administration qui a demandé d'annuler la procédure d'acquisition du matériel.
Dj Bargou	Boussaadia- Bhirine	Accord de financement non finalisé	
Sodga Bhirine	Siliana	Accord de financement non finalisé	
17 GDA		15 accords signés	14 GDA ont acquis le matériel

3.2 Exploitation du matériel acquis par les GDA :

Le matériel reçu dans le cadre de l'annexe 5 de la convention de cogestion par 14 GDA qui ont reçu le virement de la première ou 2^{ème} tranche parmi les 15 qui ont signés un accord de financement Ce matériel a été exploité dans la réalisation des engagements stipulés par convention de cogestion indiqués en annexe et ce en plus des activités supplémentaires réalisés par les GDA et les opérateurs économiques qui se résument comme suit :

- Transport des produits forestiers exploités lors des saisons d'exploitation des ressources forestières (Rameaux de myrte, de romarin et caroube)
- Appui à l'irrigation des plantations oléicoles en saison sèche
- Appui à l'irrigation des parcelles relevant de l'arrondissement des Forêts
- Travaux d'aménagement et de réhabilitation des points d'eau
- Travaux de nettoyage des forêts
- Travaux de réhabilitation ou entretien des pistes forestiers
- Travaux de reboisement ou de semis des espèces fourragères (Sulla)
- Appui à la protection contre les incendies en été
- Travaux de labour, etc au profit des adhérents



Nettoisement de la forêt

Elbaraka et Ettahaddi



Labour des terres de céréales et du Sulla pour la création des prairies permanentes pour les adhérents

Quelques Superficies plantées par les GDA

G.D. A	Superficie plantée en (h)	Nature des arbustes	Nombre des arbustes	Objectif	Participation des femmes
ETTAHADDI	2	Eucalyptus	250	Créer des champs fleuris pour les apiculteurs	12
ELBARAKA	2	Eucalyptus	250		15
ELFERDAOUS	4	Eucalyptus	7000		23
SIDI MECHREG	17 4	Olivier et amandier	1700 400	Diversifier les sources de revenu	
SODGA BHIRINE		Campagne de reboisement non achevé			
DJEBEL BARGOU					
OUED EDDAMOUS	3 ha 5ha	Caroube Olivier	300 500	Diversifier les sources de revenu	
EL KHALENJ	5 ha 3ha 28 ha	Caroube Eucalyptus Olivier	500 300 2800	- Consolidation des bordures du piste dégradé	
OUED EL MAADEN	5ha 1 ha	Cyprès Eucalyptus	500 100		
EL MOUSSTAKBEL	5 2,2	Caroubier Olivier	337 220	Diversifier les sources de revenu	
Total	58,2		12255		

Travaux de labour, semis, irrigation des plants, etc effectués par les GDA

GDA	Superficie (H)	Nature	Matériel	Revenu 2023 (DT)
Ettahadi	60	Céréaliculture	Tracteur, Charrue, Offset Remorque	2700,000
El ferdaws	47	Céréaliculture		1645,000
El Khalenj	30	Sulla	Tracteur, Charrue, Offset	Les revenus seront analysés
Oued Eddamous	05	Sulla		

			Remorque, cultivateur	au rapport de l’AFE
El Mousstakbel	Irrigation des plants réalisé dans le cadre de la C2	Plantation oléicole	Tracteur et citerne	
El AMAL		Plantation oléicole		
Développement des ressources forestières		Plantation oléicole		

3.3 Activités réalisées par les GDA dans le cadre de la cogestion / alliances productives

Activités	Paysage	Photo
Organisation de 4 journées de formation pour 75 adhérents au GDA ETTAHADI sur les thèmes suivants : - L'importance du couvert forestier (1j) - Les méthodes de protection des forêts contre les incendies (2j) - L'intervention primaire pour combattre le feu des forêts(1j)	Choucha-Sejnen-Bizerte GDA ETTAHADI	
Organisation des journées de nettoyage de la forêt		
La contribution au labour des terres agricoles pour les adhérents a été significativement renforcée grâce à l'acquisition d'un tracteur dans le cadre de la convention de cogestion, ainsi que d'une charrue financée par le biais d'une subvention généreusement fournie par l'opérateur économique au sein du Groupement de Développement Agricole (GDA). Ces acquisitions stratégiques ont permis d'améliorer l'efficacité des opérations agricoles, offrant aux membres du GDA des moyens modernes et performants pour optimiser le labour de leurs terres et accroître la productivité globale de leurs exploitations."		

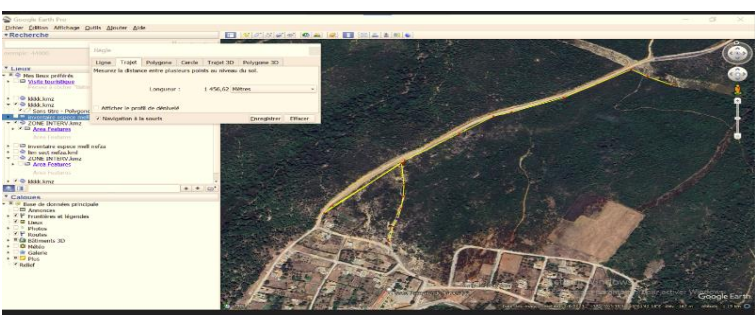
Appui des adhérents du GDA à l'irrigation des plantations Oléicoles et Appui de l'Arrondissement forestier à la lutte contre les incendies en été		
Participation aux efforts de reboisement de la forêt		
Réhabilitation d'un point d'eau en collaboration avec une autre association		
Nettoisement de la forêt GDA Baraka Sejnene	Choucha-Sejnen-Bizerte GDA BARAKA	 



Plantation forestière du clairière forestière Houamlia et à la forêt Sejnén

Organisation de 4 journées de formation pour 53 adhérentes au GDA El Baraka sur les thèmes suivants :

- L'importance du couvert forestier (1j)
- Les méthodes de protection des forêts contre les incendies (2j)
- L'intervention primaire pour combattre le feu des forêts(1j)

		
Entretien de piste forestière par le GDA Oued Eddamous	Cap Négro - Nefza-Béja GDA Oued Eddamous	
Plantation du caroubier et d'olivier avec Semence de 27 ha Sulla		 
Entretien de piste forestier Tberdga-Bellif avec localisation sur carte avec plantation de 1,5 Km d'eucalyptus (3 ha) à l'alentour de piste dégradée.	Cap Négro - Nefza-Béja GDA EL KHALENI	 

Travaux CES : Les Cordons en pierres sèches constituent des obstacles de pierres déposés selon les courbes de niveaux qui permettent à la fois de retenir le ruissellement de l'eau sur terrain en pente et les matériaux entraînés par l'eau. Progressivement ces cordons se colmatent formant des terrasses qui favorisent le développement du couvert végétal.			
Travaux de Réhabilitation d'un bassin d'eau de capacité 75m3	Choucha-Sejnen-Bizerte GDA El Ferdaws		
Contribution aux efforts de reboisement de la forêt			
Entretien de 11 km de piste forestière en 2023 (GDA Dj Bargou-O.E)	Ain Boussaadia-Bhirine – Bargou-Siliana GDA Dj Bargou		
Continuité de la réhabilitation du parc Ain Boussaadia (GDA Dj Bargou- O.E)			

Travaux de création du forage dans le cadre de l'alliance productive entre GDA et OE		
Travaux de réhabilitation de Source Ain Jema avec un coût de 5MDT Une autre source « EL GHABI » a été réhabilité avec un coût de 7 MDT	Ain Boussaadia-Bhirine – Bargou-Siliana GDA Sodga Bhirine-	 عين الجمة بعد تدخل المجمع بكلفة تقارب خمسة آلاف ديناراً . وقد لاقى هذا الانجاز استحساناً من المواطنين . هذه الصيانة مكنت من حسن استغلال المياه
Travaux de réhabilitation de Source « EL GHABI » avec un coût de 7 MDT		 عين الغبي قبل الأشغال
Réhabilitation du local du GDA El Moustakbel par l'Opérateur économique	Paysage Sidi Rabeh- Sakiet Sidi Youssef-Kef GDA El Moustakbel	

Travaux de réhabilitation de la route secondaire « Lazwag » sur 03 km dans la zone de Gsar		
Plantation et irrigation de 5 ha de caroubier et 2,2 ha d'olivier chez les privés parmi les adhérents du GDA EL MOUSTAKBEL		

Plusieurs diplômés universitaires ont été employé pendant des saisons d'exploitation du Myrte et payé par les opérateurs économiques et les GDA

GDA/ Opérateur économique	Paysage	Nombre de jeune	Remarque
Ettahadi /Green Gold	Choucha	7	Saisonnier
El Baraka/ Green Gold	Choucha	5	Saisonnier
El Ferdaws/ Plantago	Choucha	4	Saisonnier
Sidi Mechreg/Plantago	Chitana	8	Saisonnier
Développement des ressources forestières de Maarouf/ Agriland	Maarouf Jbel Esserj	4	Permanent
		28	

Aides sociales

Des aides en nature ont été fournies par les GDA et les opérateurs économiques à l'occasion de l'Aïd, du Ramadan et de la rentrée scolaire dans plusieurs paysages, tels que Sodga-Bhirine (pour plus de 15 000 DT), Sejnene (pour 7440,000 DT), en plus des aides non quantifiables effectuées dans plusieurs autres paysages, tels que Maarouf, Djebel Esserj et Tbeinia-Oued Ezzen.

Cas du programme d'aide sociale annuelle organisé dans les paysages de CHOUCHA et CHITANA Sejnén Bizerte

GDA	Paysage	Coût (DT)	Nombre de ménages ciblés	Remarque
Ettahadi	Choucha	2200,000	28	Fourniture scolaire
El Baraka	Choucha	2420,000	31	Fourniture scolaire
El Ferdaws	Choucha	1320,000	17	Fourniture scolaire
Sidi Mechreg	Chitana	1500,000	19	Fourniture scolaire
		7440,000		

Photos de quelques aides sociales

Aide à l'occasion de la rentrée scolaire GDA Ettahadi		
Aide à l'occasion du mois du Ramadan GDA Baraka Sej		

4 Constats issus du modèle de partenariat dans le cadre du projet

Les facteurs de succès des alliances productives :

- Accès organisé au marché
- Amélioration des revenus des adhérents des GDA(s).
- Amélioration des conditions de travail sur terrain
- Comptabilisation de flux monétaire entre opérateur et GDA ce qui facilite son contrôle

- Conservation meilleure des produits forestiers et maîtrise de méthode et des périodes de coupe et de collecte.
- Encourager à l'investissement dans les paysages par les opérateurs économiques (Réhabilitation du local GDA, Réhabilitation de piste, installation d'unité de distillation, création de forage, Acquisition de moyens de récolte et de séchage du romarin au profit du GDA, Encadrement des futurs entrepreneurs jeunes, des aides sociaux, livraison de semence de caroube au profit de l'arrondissement des forêts Siliana ,

Impact socio-économique de la convention de cogestion /Contrat d'alliances productives sur la population locale

- Les chiffres d'affaires des GDAs sont améliorés d'où la répercussion favorable sur les activités réalisées dans les paysages
- Création de journée de travail saisonniers dans les paysages et en particulier pour les femmes
- Création de journée de travail permanent « AGRILAND »
- Améliorations des moyens d'existences de la population locale
- Promouvoir l'investissement dans quelques paysages

Autres points positifs

- Donner la priorité de travail au main d'œuvre local en comparaison avec l'adjudication
- La main d'œuvre local est mieux payée en cogestion
- L'accès à la ressource gratuit
- Donner la priorité de travail au main d'œuvre local en comparaison avec l'adjudication
- La main d'œuvre local est mieux payée en cogestion
- Faciliter la commercialisation grâce aux contrats d'alliances productives
- Minimiser les charges des GDA par l'exploitation du matériel acquis pour le transport des ressources exploités
- Contribuer à l'irrigation des oliviers au profit d'un certain nombre d'agriculteurs au paysage
- Contribution des opérateurs aux activités sociales dans les paysages (Octroi d'une aide en nature et financière à l'occasion du mois de Ramadan et de l'Aïd Al-Fitr et à l'occasion de rentrée scolaire.
- Nettoyage et curage des sources

Points positifs issus de l'étude d'évaluation sociale élaborée dans le cadre du PGIP

- Les femmes actives dans la collecte des ressources forestières ont exprimé leur satisfaction de l'existence de cette opportunité, et elles ont montré leur enthousiasme pour développer davantage cette action, à travers la valorisation de plus de ressources forestières permettant ainsi la création d'un nombre plus important de journées de travail.
- Les adhérentes des GDA ont déclaré que les conditions de travail dans le cadre des conventions de cogestion sont nettement meilleures par rapport aux conditions de travail dans les terres agricoles privées ou bien les chantiers des adjudications, et ce du point de vue de la rémunération, du respect et du rythme de travail.
- La rémunération de l'ouvrière est de 10 à 12 DT par jour pour le travail dans les terres agricoles privées, et de 15 DT pour le travail dans les chantiers avec les adjudicataires, alors qu'elle varie entre 180 à 390 DT par semaine (25 à 55 DT / jour) dans le cadre des conventions de cogestion.
- Les adhérentes des GDA, conscientes que les forêts et les ressources forestières sont leurs moyens de subsistance, accordent une grande importance à leur protection et leur préservation.

- L'établissement des contrats d'alliances productives est devenu plus efficace suite à la possibilité du recours à l'entente directe entre OE et GDA, sachant qu'au début du projet, la sélection des OE n'était possible qu'à travers les appels à proposition.
- Les adhérentes ont déclaré que la violence à l'encontre des femmes a beaucoup diminué au fil des années.
- Les maris des adhérentes des GDA sont en grande partie chômeurs, vu la hausse considérable des prix des matériaux de construction, qui est à l'origine de la diminution des chantiers.
- Les maris n'aident pas leurs femmes dans l'exploitation des ressources forestières, même pour le transport de la récolte au camion du collecteur.
- Les adhérentes ont aussi exprimé leur volonté d'assurer la distillation des ressources forestières, plus rémunératrice que la collecte.

Impact sur la forêt et les ressources forestières :

- Réduction des superficies incendiées grâce aux activités de sensibilisation organisés par les GDA et leur contribution au gardiennage de la zone d'intervention en coordination avec les centres forestiers régionaux, notamment pendant la saison estivale, Contribuer au nettoyage des TPF et entretien des pistes forestières
- Contribution aux efforts de reboisement notamment du caroubier
- Contribution à l'irrigation des nouvelles plantations

Impact sur la capacité managériale des GDAs :

- Meilleures capacités en matière de gestion administrative et financière
- Le statut du GDA est plus stable (Organisation de l'Assemblée Générale à temps, régularisation des situation financières et fiscales avec le bureau de recette publique, etc).
- Capacité du GDA à élaborer les demandes de cotation pour l'acquisition du matériel et les rapports d'évaluation des offres tout en maîtrisant les procédures de passation des marchés communautaires.
- Prise en compte du mécanisme de gestion des plaintes en cas d'un problème
- Capacité de négociation des prix et de choix de l'opérateur économique par le GDA à partir de 2022 ce qui a permis plus d'entente entre les deux partenaires
- Prise en compte de la possibilité de changement de prix au niveau des contrats d'alliances productives de 2022 et 2023, ce qui a créé plus de stabilité et de satisfaction de la population.
- La prise en compte des mesures de sauvegarde environnementale et sociale par les GDA lors de l'exploitation des ressources.
- L'acquisition de matériel de stérilisation, de moyens de prévention contre le coronavirus et d'outils de nettoyage pour les travailleurs en plus de distribution aux employés du complexe, à l'hôpital local et aux établissements d'enseignement de la région.

Points négatifs :

- Les seuils d'exploitation des produits forestiers indiqués dans les conventions de cogestion sont faibles et nécessitent d'être révisés dans plusieurs paysages.
- Les sites d'exploitation de la caroube et des grains de pin d'Alep sont mal choisis dans plusieurs paysages, en raison du faible rendement du produit.
- Les effets du changement climatique et de la pandémie de Covid-19 ont eu des conséquences néfastes sur le déroulement de la saison d'exploitation des ressources dans quelques paysages.

- Le code forestier n'a pas encore été révisé pour pérenniser cette approche innovante de cogestion.
- Le manque de clairvoyance pour assurer la continuité de la cogestion a empêché les opérateurs d'investir dans les paysages pour la création d'unités de distillation modernes

Communiquer les résultats de l'expérience du PGIP relative à l'approche de cogestion, leçons apprises et les recommandations de plusieurs ateliers :

- Le 14 Novembre 2023 : Actes des semaines des forêts organisé par la WWF :
- Le 29 Novembre 2023 : Atelier organisé par SOLIDAR Tunisie ; La dynamique de l'économie social et solidaire pour adresser les questions de sécurité hydrique, énergétique et alimentaire dans une approche systémique : l'implémentation d'une approche Nexus à l'échelle locale :
- Le 26 Juin 2024 : Atelier de lancement de la formulation du Projet FEM : Gestion et restauration adaptative de la Forêt adaptative de Pin d'Alep de Kasserine : **Expérience du GDA Ettahadi**
- Le 02 Juillet 2024 : Atelier organisé par le secrétariat d'état responsable des sociétés communautaires sur la réalité et les perspectives des GDA dans le secteur forestier.
- Le 13 Juin 2024 : Réunion de la DGF avec les GDA pour étudier les perspectives de valoriser l'expérience des GDA dans le cadre du PGIP et l'améliorer.

Evaluation externe de l'approche de cogestion des ressources forestières/Alliances productive et des PDIPs (financée sur la composante 3) :

- L'évaluation des conventions de l'approche de cogestion menée par un expert externe est dans sa phase finale. Cette étude a permis d'analyser le déroulement des travaux d'exploitation dans les paysages, tout en évaluant la mise en œuvre des deux types de conventions de cogestion et de contrat d'alliances productives. Comme elle a évalué la pertinence, l'efficacité, la cohérence et la durabilité de cette approche. De plus, elle a proposé des recommandations et récapitulé les leçons apprises de cette expérience. La version définitive sera achevée après une réunion de restitution des résultats de l'étude le 25/03/2024.
- L'évaluation qualitative de la mise en œuvre des Plans de Développement Intégré des Paysages (PDIPs), réalisée par un expert externe

5. Conclusion et recommandation

Le PGIP illustre bien le cas de gouvernance locale, définie et impulsée à l'échelon des paysages forestiers, comme une expérience innovante destinée à être déclinée localement de manière plus ou moins diverse. Cela concrétise l'orientation de la stratégie de la DGF 2015-2024 axée sur le développement local, qui se veut le résultat d'un partenariat entre acteurs locaux, en associant les aspects économiques, sociaux et culturels. Cette expérience novatrice a créé un dynamisme local dans les paysages forestiers et a permis la prise en charge par les GDA et les opérateurs économiques d'une partie importante des problèmes de développement des paysages forestiers. La pérennisation et la généralisation de cette approche de cogestion et d'alliances productives mérite des décisions urgentes de la DGF pour activer les réformes du code forestier, notamment en ce qui concerne les clauses d'accès à la ressource par les organisations d'agriculteurs (GDA, SMSA, SC).

Annexes cogestion

Annexe1 : Mesure du niveau de réalisation des engagements convenus dans les conventions de cogestion par les 17 GDA « [tableaux de 1 jusqu'à 17](#) »

TABLEAU 1 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA AL AMAL PAYSAGE GARN HALFAYA TEJEROUINE KEF (2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
1. Objectif immédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l’huile de romarin	1.1.1. La production selon le seuil de la convention de cogestion (28125 à 93750 kg)	Pas d’Alliance productive 2019-2021 vue que l’appel à proposition lancé par l’UGO pour la sélection d’Opérateur économique est infructueux en 2019-2020 et rapport d’évaluation des offres non réalisé par le comité d’ouverture et d’évaluation en 2021 Pas d’alliance productive en 2022-2023 en absence de ressources forestiers et ce malgré la disponibilité des opérateurs	Non Réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production du romarin séché	1.1.2 Production selon le seuil de la convention de cogestion (5400 à 18000 kg)		Non Réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production des cônes de pin d’Alep	1.1.3 Production selon le seuil de la convention de cogestion (21120 à 70400 kg)		Non Réalisé
Activité 1.1.4 : quantifier la production de zgougou	1.1.4 productions selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (1056 à 3520 kg)		Non Réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés	2500 jours	Réalisé
Activité 1.2.2 : participer à l’entretien des tranchés par feu et des sentiers forestiers	1.2.2 Nombre de jours réalisés	30jours	Réalisé
Activité 1.2.3 : Participer à 5 compagnes de reboisement	1.2.3 Nombre de jours de participation aux compagnes	30jours/ Irrigation de plantation oléicoles : 600 jours	Réalisé
Activité 1.2.4 : entretenir les sources d’eau	1.2.4 Nombre de jours réalisés	Pas de source	Non Réalisé
Produit 1.3 : journées d’informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l’importance du couvert forestier	1.3.1 Nombre de journées estimées	1jour	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de journées estimées	1 jour	Réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d’informations pour l’intervention primaire pour combattre le feu des forêts	1.3.3 Nombre de journées estimées	1 jour	Réalisé

Le GDA EL AMAL a contribué à aider l'administration à bien mener les programmes inclus dans le plan de développement, depuis la plantation d'oliviers, la sélection des bénéficiaires pour l'exécution des citernes individuelles « Majel » et l'irrigation des oliviers face au manque de pluie et aux effets du changement climatique.

TABLEAU 2 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA AL MOUSTAKBEL PAYSAGE SIDI RABEH S.S.YOUSSEF KEF(2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
1. Objectif immédiat 1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de romarin frais	1.1.1. la production selon le seuil de la convention de cogestion (45000 à 60000 kg)	26900 kg en 2023 Pas d'Alliance productive 2019-2021 vue que l'appel à proposition lancé par l'UGO pour la sélection d'Opérateur économique est infructueux en 2019-2020 et rapport d'évaluation des offres non réalisé par le comité d'ouverture et d'évaluation en 2021	Réalisé en 2023
Activité 1.1.2 : Quantifier la production du romarin séché	1.1.2 Production selon le seuil de la convention de cogestion (5400 à 60000 kg)	Ressource forestière faible en 2022 et 2023	Non réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production des cônes de pin d'Alep	1.1.3 Production selon le seuil de la convention de cogestion (3000 à 15000 kg)	Ressource forestière faible en 2022 et 2023	Non réalisé
Activité 1.1.4 : Quantifier la production de zgougou	1.1.4 production selon le seuil de la convention de cogestion 2023 (60 à 750 kg)	Ressource forestière faible en 2022 et 2023	Non réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés	180 jours	Réalisé
Activité 1.2.2 : participer à l'entretien des tranchées par feu et des sentiers forestiers	1.2.2 Nombre de jours réalisés	30 jours	Réalisé
Activité 1.2.3 : Participer à 5 compagnes de reboisement	1.2.3 Nombre de jours de participation aux compagnes	Plantation de caroubier et travaux d'entretien et d'irrigation : environ 720 jours Protection et irrigation de plantation pastorale : 120 jours Irrigation de plantation oléicoles : 600 jours	Réalisé
Activité 1.2.4 : entretenir les sources d'eau	1.2.4 Nombre de jours réalisés	Pas de sources	Non Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 nombre de journées estimées	1 journée	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de journées estimées	1 journée	Réalisé
Activité 1.3.3 : Organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forêts	1.3.3 Nombre de journées estimées	1 journée	Réalisé

En 2023 le GDA a conclu un contrat d'alliance productive pour l'exploitation du romarin avec l'O.Eco Green Gold mais vu le manque de produit forestier sous l'effet de la sécheresse, ils ont vu nécessaire de se limiter à l'exploitation du romarin vert.

Le GDA ELMoustakbel a contribué à aider l'administration à bien mener les programmes inclus dans le plan de développement, depuis la plantation d'environ d'oliviers, la sélection des bénéficiaires pour l'exécution des citernes individuelles « Majel » et l'irrigation des oliviers face au manque de pluie et aux effets du changement climatique.

TABLEAU 3 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA Dj Elhalfa Paysage Zaghdoud Djebel El Halfa Ain Jloula Kairouan(2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
1. Objectif immédiat 1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : Exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de romarin	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (0.487 à 1.25 T)	La récolte de production de l'huile de romarin a atteint 1T Soit 678000kg de romarin frais et 24500kg caroube (2019-2022)	Réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production du romarin séché	1.1.2 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (23.4à 78 T)	La production de romarin séché a atteint 90312 kg en 2019, 312832 kg en 2020, 264854 kg en 2021 et 10000 kg en 2022	Réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production des graines de pin d'Alep	1.1.3 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (1.4 à 4.7T)	La production de graines de pin d'Alep inclut : la qualité de graines récoltées, la méthode de récolte utilisée et la quantité de graines récoltées.	Non réalisé
Activité 1.1.4 : quantifier la production de fruit de caroubier	1.1.4. Production selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (3.6 à 8 T)	La production du fruit de caroubier inclut : la quantité de fruits récoltées, la quantité et la méthode utilisée pour la récolte (10300 kg en 2021 et 9236 kg en 2022)	Réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (555 à 1850 jours)	Contribution au gardiennage de la zone d'intervention en coordination avec les centres forestiers régionaux, notamment pendant la saison estivale, avec une estimation de 2 780 jours ouvrables par an (2019-2021)	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser le nettoyage du forêt	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 9 jours)	La participation aux journées de nettoyage (5 jours réalisés)	Réalisé
Activité 1.2.3 : Participer à 5 compagnes de reboisement	1.2.3 Nombre de jours de participation aux compagnes estimés (0 à 5 jours)	La participation aux 5 compagnes de reboisement	Non réalisé
Activité 1.2.4 : réaliser du gardiennage contre le braconnage	1.2.4 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	La participation aux journées de gardiennage contre la chasse illicite (15 jours réalisés)	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 nombre de jours estimés (1 jour)	Une journée de sensibilisation a été réalisée où les participants ont été bénéficié des informations sur l'importance du couvert forestier (1 journée)	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 nombre de jours estimés (1 jour)	Une journée d'informations sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies (1 journée)	Réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forêts	1.3.3 nombre de jours estimés (1 jour)	Une journée d'informations d'intervention primaire pour combattre le feu des forêts (1 journée)	Réalisé
2. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.1 : contribuer à fournir des emplois saisonniers	2.1.1. Nombre des employés	Offrir des emplois saisonniers estimés à 13200 jours ouvrables depuis la conclusion de l'accord	Réalisé

TABLEAU 4 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA DEVP DES RCS RORESTIERES MAAROUF PAYSAGE MAAROUF DJ ESSERJ WESSLATIA KAIROUAN(2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
1. Objectifimmédiat1 :Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de romarin	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion (0.45 à 15 T)	La récolte de production de l'huile de romarin a attenu 158.505 T en 2019, 162.926 T en 2020 et 98.13 T en 2022 et 156635kg en 2023	Réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production du romarin séché	1.1.2 Production selon le seuil de la convention de cogestion (24 à 60 T)		Non réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production des graines de pin d'Alep	1.1.3 Production selon le seuil de la convention de cogestion (1.98 à 6.6T)	Pas d'Alliance productive 2019-2021 vue que l'appel à proposition lancé par l'UGO pour la sélection d'Opérateur économique est infructueux	Non réalisé
Activité 1.1.4 : quantifier la production de fruit de caroubier	1.1.4 production selon le seuil de la convention de cogestion (1.38 à 4.62T)	La production du fruit de caroubier inclut : la quantité de fruits récoltées, la quantité et la méthode utilisée pour la récolte 8 T en 2021)	Réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (1284 à 4279)	Contribution au gardiennage de la zone d'intervention en coordination avec les centres forestiers régionaux, notamment durant la saison estivale, soit environ 1290 jours ouvrables annuellement (2019-2021) et 180j en 2022 et 2023	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser le nettoyage du foret	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 9 jours)	Contribution au nettoyage du gibier forestier, estimé à 4 jours ouvrés en 2019 et 5 jours ouvrés en 2020 et 2021	Réalisé
Activité 1.2.3 : Participer à 5 compagnes de reboisement	1.2.3 Nombre de jours de participation aux compagnes estimés (0 à 5 jours)	La participation aux 5 compagnes de reboisement : irrigation des plants : 250jours	Réalisé
Activité 1.2.4 : réaliser du gardiennage contre le braconnage	1.2.4 Nombre de jours réalisés	La participation aux journées de gardiennage contre la chasse illicite (16 jours réalisés)	Réalisé
Activité 1.2.5. Contribuer dans l'investissement des activités	1.2.5 Nombre des activités investies	- Mise en place d'une unité de distillation avancée au siège du GDA, qui est en train d'être exploitée pendant les saisons d'exploitation du romarin, ce qui a rapproché les services des habitants de la région. - Creuser un puits profond et l'équiper d'une quantité raisonnable à exploiter par l'unité de distillation et les habitants de la zone - Acquisition de moyens de récolte et de séchage du romarin au profit du GDA - Distribuer gratuitement le fourrage des restes aux éleveurs de moutons Contribution à l'irrigation des plants d'oliviers en saison sèche 2022-2023	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 nombre de jours réalisés estimés	Une journée de sensibilisation a été réalisée où les participants ont été bénéficié des informations sur l'importance du couvert forestier (1 journée)	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de jours réalisés estimés	Une journée d'informations sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies (1 journée)	Réalisé
Activité 1.3.3 :Organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forets	1.3.3 Nombre de jours réalisés estimés	Une journée d'informations d'intervention primaire pour combattre le feu des forets (1 journée)	Réalisé
2. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.1 : contribuer à fournir des emplois saisonniers	2.1.1. Nombre des employés	Des emplois saisonniers ont été fournis pour 32 ouvriers, avec une estimation de 9 614 jours de travail pendant 4 saisons d'exploitation (1er mai au 30 septembre)	Réalisé
Activité 2.1.4 : Contribuer à fournir des emplois permanents	2.1.4 Nombre de recrutés	Offrir une vingtaine d'emplois permanents au profit des habitants de la zone par l'O.Eco	réalisé

TABLEAU 5 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA JAWAHER OUESLET PAYSAGE MAAROUF DJ ESSERJ OUESSTATIA KAIROUAN(2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
1. Objectifimmédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de romarin / frais	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (0.112 à 0.375 T)	La production de romarin frais a atteint 53650 kg en 2019, 59211 kg en 2020 et 33230 kg en 2021, 26302kg en 2023	Réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production du romarin séché	1.1.2 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (5.4 à 18 T)		Non Réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production des graines de pin d'Alep	1.1.3 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (0.336 à 1.120T)	La production de graines de pin d'Alep inclut : la qualité de graines récoltées, la méthode de récolte utilisée et la quantité de graines récoltées.	Non réalisé
Activité 1.1.4 : quantifier la production de fruit de caroubier	1.1.4 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (1.5 à 5 T)	La production du fruit de caroubier a atteint en 2021 35000 kg et 15000 kg en 2022	Réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : Réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (765 à 2250)	Contribution au gardiennage de la zone d'intervention en coordination avec les centres forestiers régionaux, notamment durant la saison estivale, soit environ 770 jours ouvrables annuellement (2019-2022) et environ 180j en 2023	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser le nettoyage du foret	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 9 jours)	La participation aux journées de nettoyage (5 jours réalisés)	Réalisé
Activité 1.2.3 : Participer à 5 compagnes de reboisement	1.2.3 Nombre de jours de participation aux compagnes estimés (0 à 5 jours)	La participation aux 5 compagnes de reboisement	Non réalisé
Activité 1.2.4 : réaliser du gardiennage contre le braconnage	1.2.4 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	La participation aux journées de gardiennage contre la chasse illicite (5 jours réalisés)	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 nombre de jours estimés	Une journée de sensibilisation a été réalisée où les participants ont été bénéficié des informations sur l'importance du couvert forestier (4 journées)	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de jours estimés	Une journée d'informations sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies (4 journées)	Réalisé
Activité 1.3.3 : Organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forets	1.3.3 Nombre de jours estimés	Une journée d'informations d'intervention primaire pour combattre le feu des forets (4 journées)	Réalisé
2. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.1 : mettre à disposition des moyens de transport pour les ouvrières	2.1.1. Nombre des ouvrières	Mise à disposition d'un moyen de transport collectif pour transporter 22 ouvrières agricoles en toute sécurité, pour une somme modique, pendant la saison d'exploitation du romarin et de la caroube	Réalisé
Activité 2.1.2 : mettre à disposition des moyens de transport pour les troupeaux	2.1.2 nombre de moyens de transport	Fournir un transport pour les troupeaux pour aider les travailleurs à transporter leurs récoltes en raison de la topographie difficile de la région	Réalisé

TABLEAU 6: NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA SODGA Paysage Ain Boussaadia-Bhirin Bargou Siliana(2022-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Statut/écart
1. Objectif immédiat 1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de romarin frais pour distillation	1.1.5. r seuil selon la convention de cogestion 2022 (245 à 280T)	La production du romarin vert a atteint 24244 kg en 2022	Réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production du romarin séché	1.1.2 Seuil selon la convention de cogestion 2022 (98 à 112 T)	La production de romarin séché a atteint 78814 kg en 2022	Réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production des graines de pin d'Alep	1.1.3 Seuil selon la convention de cogestion 2022 (2 à 3 T)	La production de graines de pin d'Alep inclut : la qualité de graines récoltées, la méthode de récolte utilisée et la quantité de graines récoltées. Soit 6981 kg en 2023	Réalisé
Activité 1.1.4 : quantifier la production de fruit de caroubier	1.1.4 seuil selon la convention de cogestion 2022 (125 à 150 T)	La production du fruit de caroubier a atteint 50T en 2022 et 150T en 2023	Réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés (180 estimés)	La participation aux journées de gardiennage (360 jours en 2022 et 180j en 2023)	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser des travaux d'entretien des pistes forestières	1.2.2 Nombre de jours réalisés (30j)	La participation aux travaux d'entretiens (30 jours)	Réalisé
Article 1.2.3. Réaliser des travaux d'entretien de tranchées pare-feu	1.2.3 Niveau de réalisation des travaux (30)	La participation aux travaux d'entretiens (30 jours)	Réalisé
Activité 1.2.4 : réaliser de nettoyage du forêt	1.2.4 Nombre de réalisation de nettoyage	La participation aux travaux de nettoyage (30jours)	Réalisé
Activité 1.2.4 : entretenir les sources d'eau	1.2.4 Nombre de sources d'eau entretenus	La participation aux travaux d'entretiens (30 jours)	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 degré de réalisation de la journée + nombre de participants	10 journées de sensibilisation a été réalisée où les participants ont été bénéficié des informations sur l'importance du couvert forestier	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Degré de réalisation de la journée + nombre de participants	10 journées d'informations sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	Réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forêts	1.3.3 Degré de réalisation de la journée + nombre de participants	15 journées d'informations d'intervention primaire pour combattre le feu des forêts	Réalisé
2. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.1 : contribuer à fournir des emplois saisonniers	2.1.1. Nombre des employés	Offrir 9237 emplois saisonniers estimés à 38 238 pendant la saison d'exploitation du romarin et du caroube 2022 et 6000 jt en 2023	Réalisé

Création d'un forage pour l'eau potable par l'opérateur économique et fourniture de semence de pin d'Alep au profit du pépinière Sodga , contribution au gardiennage des forêts en été et aide sociale importante pour les familles pauvre pendant la rentrée scolaire et l'Aid

TABLEAU 7: NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA BARGOU PAYSAGE AIN BOUSSAADIA-BHIRIN BARGOU SILIANA(2022-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Statut/écart
1. Objectifimmédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de romarin frais pour distillation	1.1.5. Seuil selon la convention de cogestion 2022 (700 à 800 T)	La production du romarin a atteint 96.494 kg en 2022 En 2023 NR à cause de la sécheresse	Réalisé
Activité 1.1.2 : Quantifier la production du romarin séché	i. Seuil selon la convention de cogestion 2022 (280 à 320T)	La production de romarin séché a attenu 18800 kg en 2022 et 17000kg en 2023	Réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production des graines de pin d'Alep	ii. Seuil selon la convention de cogestion 2022 (5.5 à 8.25 T)	La production de graines de pin d'Alep inclut : la qualité de graines récoltées, la méthode de récolte utilisée et la quantité de graines récoltées.	N.Réalisé
Activité 1.1.4 : Quantifier la production de fruit de caroubier	1.1.4 seuils selon la convention de cogestion 2022 (150 à 180 T)	La production du fruit de caroubier inclut : la quantité de fruits récoltées, la quantité et la méthode utilisée pour la récolte (140.5 T) en 2022 / saison 2023 vente en cours	Réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (180 jours)	La participation aux journées de gardiennage 360jours 2022 et 2023	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser des travaux d'entretien des pistes forestières	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (30 j)	La participation aux travaux d'entretiens 60 jours	Réalisé
Article 1.2.3. Réaliser des travaux d'entretien de tranchées pare-feu	1.2.3 Nombre de jours réalisés estimés	La participation aux travaux d'entretien TPF : 60 jours	Réalisé
Activité 1.2.4 : réaliser de nettoyage du foret	1.2.4 Nombre de réalisation de nettoyage	La participation aux travaux de nettoyage 30JT	Réalisé
Activité 1.2.4 : entretenir les sources d'eau	1.2.4 Nombre de jours estimés (30 jours)	La participation aux travaux pour entretenir les sources d'eau 180jours avec un coût de 12000 DT	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 nombre de jours estimés (4 jours)	5 journées de sensibilisation a été réalisée où les participants ont été bénéficié des informations sur l'importance du couvert forestier	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Degré de réalisation de la journée + nombre de participants	5 journées d'informations sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	Réalisé
Activité 1.3.3 : Organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forets	1.3.3 Degré de réalisation de la journée + nombre de participants	4 journées d'informations d'intervention primaire pour combattre le feu des forets	Réalisé
2. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.1 : contribuer à fournir des emplois saisonniers	2.1.1. Nombre des employés	Offrir des emplois saisonniers estimés à 8553 jours travaillés pendant la saison d'exploitation du romarin et du caroube 2022et 2023	Réalisé

L'opérateur économique : fourniture de semence de pin d'Alep au profit du pépinière Sodga, contribution au gardiennage des forêts en été, réparation de motopompe du pépinière et aide social importante pour les familles pauvres pendant la rentrée scolaire et l'Aid

TABLEAU 8 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA SIDI MECHREG / Paysage Chitana Sejnene Bizerte(2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Statut/écart
1. Objectif immédiat 1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de myrte/frais	1.1.1. production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (483 à 1610 kg)	La récolte de production de l'huile de myrte a atteint 634 000 kg en 2019, 0 kg en 2020, 479596 kg en 2021 , 456986kg en 2022 et 263307kg en 2023	Réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production de l'huile de lentisque	i. . production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (1449 à 4830 kg)	Pas ce contrat d'alliance productive	Non réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production de branche de lentisque	ii. . production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (1207 à 4025T)	Pas ce contrat d'alliance productive	Non réalisé
Activité 1.1.4 : quantifier la production de fruit de pigne	1.1.4 . production selon le seuil de la convention de cogestion 2022 (1.1 à 3.3 T)	Pas ce contrat d'alliance productive	Non réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (926 à 3078jours)	La participation aux journées de gardiennage (3500 jours en 2022, 480 jours travaillés en 2021 et 5250 jours travaillés en 2019)	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser le nettoyage du forêt	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 9 jours)	La participation aux journées de nettoyage (24 jours réalisés) Entretien de 3 km de piste (30 jours)	Réalisé
Activité 1.2.3 : Participer à 5 compagnes de reboisement	1.2.3 Nombre de jours de participation aux compagnes estimés (0 à 5 jours)	La participation aux 5 compagnes de reboisement et plantation d'olivier et d'amandier	Réalisé
Activité 1.2.4 : entretenir les sources d'eau	1.2.4 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	Entretien d'une source d'eau et Contribution de 2000 dt pour construire un réservoir de récupération d'eau	Réalisé
Activité 1.2.5 . faire du gardiennage contre le braconnage	1.2.5. nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	La participation aux journées de gardiennage contre la chasse illicite : 1 jour/an	Réalisé
Activité 1.2.6 entretenir et réparation des terres agricoles	1.2.6 nombre des terres agricoles entretenues	Entretien et réparation des pistes agricoles dans la plupart des zones résidentielles de sidi mechreg pour une valeur de 1300 dinars en 2019	Réalisé
Article 1.2.7 contributions au nettoyage de l'école primaire Sidi Mechreg	1.2.7. zone d'intervention de nettoyage	Contribuer au nettoyage et à la peinture de l'école primaire, Sidi Mechreg, d'une valeur de 328 000 dinars	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 Nombre de jours estimés (1 jour)	1 jour/an	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de jours estimés (1 jour)	Une journée d'informations sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies 1 jour/an	Réalisé
Activité 1.3.3 : Organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forêts	1.3.3 Nombre de jours estimés (1 jour)	Une journée d'informations d'intervention primaire pour combattre le feu des forêts 1 jour/an	Réalisé
2. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.1 : Recruter un comptable pendant la saison de récolte de basilic	2.1.1 Nombre de jours travaillés	Recrutement d'un comptable pendant la saison d'exploitation du basilic pour sécuriser le processus de paiement des travailleurs pendant une période de 4 mois	Réalisé
Activité 2.1.2 : fournir une aide sociale au profit des étudiants	2.1.2 Nombre des étudiants	Fournir une aide sociale au profit de 14 étudiants, d'une valeur de 200 dinars pour chaque étudiant	Réalisé
Activité 2.1.3 : prendre en charge le traitement d'une ouvrière agricole	2.1.3 Etat de l'ouvrière après le traitement	Parrainage du traitement d'une ouvrière agricole parmi les employés du complexe, d'un montant estimé à 500 dinars	Réalisé
Activité 2.1.4 : recruter des diplômés dans l'activité de la distillation du basilic	2.1.4 Nombre de recrutés	Recrutement de 6 diplômés supérieurs dans le domaine de la distillation du basilic, d'une valeur totale de 4 500 dinars, pour une durée variante entre 22 et 30 jours, et organisant des journées de formation au profit des acteurs du complexe dans le domaine de distillation du basilic.	Réalisé

TABLEAU 9 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA ALBARAKA Paysage Choucha Sejnene Bizerte (2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
1. Objectif immédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de myrte	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (117 à 392 kg)	La récolte de production de l'huile de myrte a atteint 216 217 kg en 2019, 0 kg en 2020 , 43571 kg en 2021, 199578kg en 2022 et 171498kg en 2023	Réalisé
Activité 1.1.2 :Quantifier la production de l'huile de lentisque	1.1.2 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (352 à 1176 kg)	Pas de contrat d'A.P	Non réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production de branche de lentisque	1.1.3 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (294 à 980T)	Pas de contrat d'A.P	Non réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (2579 à 86624 jours travaillés)	Contribuer au gardiennage de la zone d'intervention, en coordination avec les centres forestiers régionaux, notamment pendant la saison estivale, avec environ 2 550 jours ouverts en 2019, 6 500 jours ouverts en 2021, environ 6 500 jours ouverts en 2022 et 5000 jours en 2023	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser le nettoyage du foret	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 2 jours)	La participation aux journées de nettoyage (4 jours réalisés en 2019 et 2020) et 4 jours en 2022 et 2023	Réalisé
Activité 1.2.3 : réaliser des entretiens des sentiers forestiers	1.2.3 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	10jours d'entretiens	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur la protection contre les feux de forêts	1.3.1 nombre de jours estimés (0 à 5 jours)	Deux journées de sensibilisation / an ont été réalisées pour le bénéfice des participants (5 jours)	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur la protection des ressources forestières	1.3.2 nombre de jours estimés (0 à 5 jours)	Une journée d'informations sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies (5 jours)	Réalisé
2. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.1 : contribuer à fournir des emplois saisonniers	2.1.1. Nombre des employés	Des emplois saisonniers ont été fourni pour les femmes rurales, avec une estimation de 9 280 jours de travail pendant les saisons d'exploitation 2019/2023 (1er mai au 30 septembre)	Réalisé
Activité 2.1.2 : acquérir du matériel de stérilisation et de moyen de prévention de la corona	2..1.2 Nombre d'organismes bénéficiaires du matériel	Acquisition de matériel de stérilisation, de moyens de prévention contre le coronavirus et d'outils de nettoyage d'une valeur de 2600 dinars, et leur distribution aux employés du complexe, à l'hôpital local de Sajane, aux établissements d'enseignement de la région et au poste de police	Réalisé
Activité 2.1.3 : contribuer au travail social à travers des aides sociales	2.1.3 Nombre des aides	o Fournir une aide en nature et financière à l'occasion du mois de Ramadan et de l'Aïd Al-Fitr au profit de 25 familles en 2019, 30 familles en 2021 et 40 familles en 2022 o Fournir une aide en nature et financière au profit de 20 à 30 familles à l'occasion de la rentrée scolaire, d'un montant estimé à 1200 dinars en 2019, 1500 dinars en 2021 et 2500 dinars en 2022, en plus de accorder une bourse au profit de 2 étudiants dans la limite de 200 dinars pour chaque étudiant	Réalisé
Activité 2.1.4 : signer une convention avec l'association Face Tunisia	2.1.4 Nombre des activités estimées	Cette convention a permis d'organiser une formation au profit des adhérentes du GDA sur la distillation des plantes médicinales et aromatiques, et une formation des membres du Conseil des directeurs du GDA sur la gestion administrative et financière	Réalisé
3. Objectif immédiat 3 : Développer des chaînes de valeur pour des produits forestiers et agricoles			
Produit 3.1 : obtention des certificats de conformité			
Activité 3.1.1 : obtenir un certificat de conformité pour des produits forestiers	2.1.4 Nombre de certificat de conformité	Obtention d'un certificat de conformité pour le bio-marque des produits forestiers à Machhad Choucha	Réalisé

TABLEAU 10 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA ATTAHADI Paysage Choucha Sejnene Bizerte (2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
1. Objectif immédiat 1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de myrte	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (201 à 672 kg)	La récolte de production de l'huile de myrte a atteint 189659 kg en 2019 , 236.232 kg en 2021, 123718kg en 2022 et 182944kg en 2023	Réalisé
Activité 1.1.2 : Quantifier la production de l'huile de lentisque	1.1.2 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (604 à 2016 kg)	Pas de contrat d'A.P	Non réalisé
Activité 1.1.3 : Quantifier la production de branche de lentisque	1.1.3 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (297 à 990T)	Pas de contrat d'A.P	Non réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés	La participation aux journées de gardiennage (5500 jours pendant 2022, 2100 jours travaillés pendant 2021), 2500 en 2022 et 2500 en 2023	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser le nettoyage du forêt	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 9 jours)	10 jours de nettoyage de forêts lors de l'exploitation des ressources	Réalisé
Activité 1.2.3 : Participer à 5 compagnes de reboisement	1.2.3 Nombre de jours de participation aux compagnes estimés (0 à 5 jours)	5 jours d'appui au reboisement (fête de l'arbre)	Réalisé
Activité 1.2.4 : entretenir les sources d'eau	1.2.4 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	Une source	Réalisé
Activité 1.2.5 : faire du gardiennage contre le braconnage	1.2.5. Nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	La participation aux journées de gardiennage contre la chasse illicite pour la zone Dhwahria et douwarGhmad (120 jours)	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 Nombre de jours estimés (1 jour)	Une journée d'informations/an sur la méthode de coupe et de protection du couvert végétal de la forêt	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de jours estimés (1 jour)	Les méthodes de protection des forêts contre les incendies (2 jours/ an)	réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forêts	1.3.3 Nombre de jours estimés (1 jour)	L'intervention primaire pour combattre le feu des forêts (1 jour/an)	réalisé
2. Objectif immédiat 2 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.1 : Contribuer à fournir des emplois saisonniers particulièrement pour les femmes rurales	2.1.1 nombre des emplois	Des emplois saisonniers ont été fournis particulièrement les femmes rurales pendant les saisons (1 mai à 30 septembre) : 6671 jours travaillés	Réalisé
Activité 2.1.2 : acquérir du matériel de stérilisation et de moyen de prévention de la corona	2.1.2 nombre d'organismes bénéficiaires du matériel	Acquisition de matériel de stérilisation, de moyens de prévention contre le coronavirus et d'outils de nettoyage d'une valeur de 2 400 000 dinars, et leur distribution aux employés du complexe, à l'hôpital local de Sajnane, aux établissements d'enseignement de la région et au poste de police	Réalisé
Activité 2.1.3 : Contribuer au travail social à travers des aides sociales	2.1.3 nombres des aides	Fournir annuellement une aide en nature et financière aux étudiants issus de familles pauvres lors de leur retour à l'école à raison de 800 dinars au profit de 30 étudiants o Fournir une aide en nature et financière à l'occasion de l'Aïd, d'une valeur de 300 dinars, et à l'occasion du mois de Ramadan, d'une valeur de 600 dinars, soit environ 20 paniers o Coordination avec plusieurs associations et signature d'une convention avec l'Association Amal Tunisie pour fournir du matériel médical au profit des familles démunies, composé de 10 lunettes médicales et 5 fauteuils roulants	Réalisé

TABLEAU 11: NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA ALFERDAWS Paysage Choucha Sejnene Bizerte (2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Statut/écart
1. Objectifimmédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de myrte	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (68 à 206 kg)	La récolte de production de l'huile de myrte a atteint 242.033 kg (2021) et 805237kg en 2023	Réalisé
Activité 1.1.2 : Quantifier la production de l'huile de lentisque	1.1.2 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (181 à 544 kg)	Pas d'alliance productives	Non réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production de branche de lentisque	1.1.3 . Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (151 à 453T)	Pas d'alliance productives	Non réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 :Réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (1285 à 2980 jours)	Contribution au gardiennage de la zone d'intervention en coordination avec les centres forestiers régionaux, notamment pendant la saison estivale, soit environ 15 345 jours ouvrables toute l'année	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser le nettoyage du foret	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 9 jours)	Nettoyement de 11 ha de foret	Réalisé
Activité 1.2.3 : Participer à 5 compagnes de reboisement	1.2.3 Nombre de jours de participation aux compagnes estimés (0 à 5 jours)	Plantation de 4 ha d'acacia (30 jours)	Réalisé
Activité 1.2.4 : entretenir les sources d'eau	1.2.4 Nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	Entretien de source (15 jours) et construction d'un bassin d'eau de capacité 75 m3 (60jours)	Réalisé
Activité 1.2.5. faire du gardiennage contre le braconnage	1.2.5. Nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	10 jours	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 nombre de jours estimés (1 jour)	2 jours	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 nombres de jours estimés (1 jour)	Une journée d'informations sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies (2 jours)	Réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forets	1.3.3 nombres de jours estimés (1 jour)	Une journée d'informations d'intervention primaire pour combattre le feu des forêts (1 jour)	Réalisé

TABEAU 12 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA OUED EZZEN Paysage Tbeinia-Oued Ezzen Ain Draham Jendouba (2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
3. Objectif immédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de myrte	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (349 à 1164 kg)	La récolte de production de myrte frais a atteint 209570 kg en 2019, 16854 kg en 2020 et 468242 kg en 2021	Réalisé
Activité 1.1.2 : Quantifier la production de graines de pin maritime	1.1.2 Production selon le seuil de la convention de cogestion (270 à 900kg)	Pas d'AP	Non réalisé
Activité 1.1.3 : Quantifier la production de champignon	1.1.3. Production selon le seuil de la convention de cogestion 2021 (992 à 3309 kg)	L'exploitation n'a pas eu lieu en raison de la faiblesse du produit résultant de l'impact des changements climatiques	En cours
Activité 1.1.4 : Quantifier la production de bois pour l'artisanat	1.1.4 . Production selon le seuil de la convention de cogestion (8 à 25 stères)	Pas d'AP	Non réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : Réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (4552 à 15576jours)	La participation aux journées de gardiennage (4920 jours travaillés en 2021) , 4000 j en 2022 et 2023	Réalisé
Activité 1.2.2 : réaliser le nettoyage du foret	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (2000 jours)	La participation aux journées de nettoyage périodique de foret environ 5ha (1800 jours travaillés 2019/2023 e	Réalisé
Activité 1.2.3. Faire du gardiennage contre le braconnage	1.2.3. Nombre de jours réalisés estimés (0 à 10 jours)	La participation aux journées de gardiennage contre la chasse illicite (100 jours travaillés)	Réalisé
Activité 1.2.4. Entretenir des pistes forestières	1.2.4. Longueur de pistes	Entretien de 12 km de pistes forestières en 2019/2020 et 3 km en 2023(20 jours)	Réalisé
Activité 1.2.5. Planter des cactus	1.2.5. Nombre d'arbres plantés	La plantation de 1000 eucalyptus sur une chaine de 3,5 hectares	Réalisé
Activité 1.2.6 : entretenir les sources d'eau	1.2.6. Nombre de sources d'eau	Entretien de 3 sources d'eau : Ain Tafercha, Ain makasseb et Ain chooba	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 Nombre de jours estimés (1 jour)	1 journée de sensibilisation avant le démarrage de la saison d'exploitation du myrte	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de jours estimés (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation pour les adhérents sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	Réalisé
Activité 1.3.3 : Organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forets	1.3.3 Nombre de jours estimés (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation pour les adhérents pour l'intervention afin de combattre le feu de forets	Réalisé
1. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.3 : contribuer au travail social à travers des aides sociales	2.1.3 nombres des aides	Contribuer au nettoyage et à la peinture des murs de l'école primaire d'OUED EZZEN et aider 39 élèves issus de familles pauvres lors de leur retour à l'école à raison de 100 dinars par élève	Réalisé

TABLEAU 13 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA BARAKA TBEINIA Paysage Tbeinia-Oued Ezzen Ain Draham Jendouba (2019-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
4. Objectif immédiat 1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de myrte	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 127 à 422 kg)	La récolte de production de myrte frais a atteint 3421kg en 2019, 300 kg en 2020, 108140 kg en 2021 En 2023 : 33litres d'huile de Myrte équivalent à 27866 kg frais	Réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production de graines de pin maritime	1.1.2 productions selon le seuil de la convention de cogestion (288 à 959kg)	Pas d'AP	Non réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production de champignon	1.1.3. Production selon le seuil de la convention de cogestion (150 à 422 kg)	L'exploitation n'a pas eu lieu en raison de la faiblesse du produit résultant de l'impact des changements climatiques	En cours
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			100%
Activité 1.2.1 : Réaliser le gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (1030 à 3434jours)	La participation aux journées de gardiennage (60 jours travaillés en 2021) et18250 j en 2023.	Réalisé
Activité 1.2.2 : Réaliser le nettoyage du foret	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (540 jours)	La participation aux journées de nettoyage de foret environ 5ha (200j L'entretien de 2 km de TPF forestier (30 jours)	Réalisé
Activité 1.2.3. Faire du gardiennage contre le braconnage	1.2.3. Nombre de jours réalisés estimés (100 jours)	La participation aux journées de gardiennage contre la chasse illicite (00 jours travaillés)	Non Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 Nombre de jours estimés (1 jour)	1 journée/ an de sensibilisation avant le démarrage de la saison d'exploitation du myrte	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de jour estimé (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation / an pour les adhérents sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	Réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forets	1.3.3 Nombre de jour estimé (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation/an pour les adhérents pour l'intervention afin de combattre le feu de forets	Réalisé
2. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.3 : contribuer au travail social à travers des aides sociales	2.1.3 Nombre des aides	Aide scolaire annuelle pour environ 30 familles	Réalisé

TABLEAU 14 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA El Khlenj Paysage Cap Négro Nefza Béja (2022-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
5. Objectif immédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de myrte	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 87 062à 124,375 kg)	Malgré la signature de 2 contrats d'alliances productives pour l'exploitation du Myrte et de Lentisque et ses branches, le GDA n'a pas pu exploiter les produits à cause de non-respect d'engagement par l'opérateur économique « Castle Farming)	Non réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production d'huile de lentisque	1.1.2 productions selon le seuil de la convention de cogestion (525 à 577kg)		Non Réalisé
Activité 1.1.3 : Branche de lentisque	1.1.3 Production selon le seuil de la convention de cogestion (1142 0 1772 Tonnes)		
Activité 1.1.4 : quantifier la production de champignon	1.1.4. Production selon le seuil de la convention de cogestion (1142 à 1772 kg)	L'exploitation n'a pas eu lieu en raison de la faiblesse du produit résultant de l'impact des changements climatiques	Non Réalisé
Activité 1.1.5 : quantifier la production de pigne	1.1.5. Production selon le seuil de la convention de cogestion (2323à 3319kg)	Pas d'A.P	Non Réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : Réaliser le gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (10407 à 14868 jours)	La participation aux journées de gardiennage de parcelle de plantation d'eucalyptus (360 jours travaillés en 2023)	Réalisé
Activité 1.2.2 Réaliser le gardiennage d'été	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (33 à 48jours)	La participation aux journées de gardiennage d'été (120 jours) travaillés en 2023)	Réalisé
Activité 1.2.3 : Réaliser le nettoyage du Foret TPF	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (540 jours)	Réhabilitation de piste forestier de 570m (30 jours) Réhabilitation d'environ 1 km de piste forestière et plantation des alentours d'Eucalyptus + travaux CES : 50 m) 3 jours	Réalisé
Activité 1.2.4. Participation aux campagnes de reboisement	1.2.3. Nombre de jours réalisés estimés (100 jours)	La participation aux efforts de plantation de 500 plants (5 ha) d' Eucalyptus et 300 plants de caroube (60jours) Octroi de 10 Kg de semence de caroube pour les planter à la pépinière 10 voyages de Transport des plants au profit de l'arrondissement forestier Labour et plantation de 27 ha pour plantation de Sulla (300jours)	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 Nombre de jours estimés (1 jour)	1 journée de sensibilisation	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de jour estimé (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation / an pour les adhérents sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	Réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forêts	1.3.3 Nombre de jour estimé (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation/an pour les adhérents pour l'intervention afin de combattre le feu de forêts	Réalisé
3. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.3 : contribuer au travail social à travers des aides sociales	2.1.3 Nombre des aides	Acquisition de roues pour la voiture de protection contre les incendies de l'arrondissement des forêts	Réalisé

TABLEAU 15 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA Oued Eddamous Paysage Cap Négro Nefza Béja (2022-2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Statut/écart
6. Objectif immédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de myrte/ Myrte frais	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 3 ?8 T-45 ?5T) de myrte frais	Malgré la signature de 2 contrats d'alliances productives pour l'exploitation du Myrte et de Lentisque et ses branches, le GDA n'a pas pu exploiter les produits à cause de non-respect d'engagement par l'opérateur économique « Castle Farming)	Non réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production d'huile de lentisque	1.1.2 productions selon le seuil de la convention de cogestion (382,7 à 546,7kg)		Non Réalisé
Activité 1.1.3 : Branche de lentisque	1.1.3 Production selon le seuil de la convention de cogestion (214,3T à 306,2 Tonnes)		
Activité 1.1.4 : quantifier la production de champignon	1.1.3. Production selon le seuil de la convention de cogestion (340,2 à 486 kg)	L'exploitation n'a pas eu lieu en raison de la faiblesse du produit résultant de l'impact des changements climatiques	Non Réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : Réaliser le gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (4004 à 2803 jours)	La participation aux journées de gardiennage du foret :1000J	Réalisé
Activité 1.2.2 Réaliser le gardiennage d'été	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (33 à 48jours)	La participation aux journées de gardiennage d'été (30 jours travaillés en 2023)	Réalisé
Activité 1.2.3 : Réaliser le nettoyage du Foret TPF/ piste forestier	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (21-30 jours)	Entretien de 870m de piste forestier 20 jours	Réalisé
Activité 1.2.4. Participation aux campagnes de reboisement	1.2.3. Nombre de jours réalisés estimés (21-30jours)	La participation aux efforts de plantation de 5 ha de Sulla chez les privés En cours de plantation de 600 plants (3ha)de caroube et 10 ha de plantation oléicoles (250j)	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 Nombre de jours estimés (1 jour)	1 journée de sensibilisation	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de jour estimé (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation / an pour les adhérents sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	Réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forêts	1.3.3 Nombre de jour estimé (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation/an pour les adhérents pour l'intervention afin de combattre le feu de forêts	Réalisé
4. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.3 : contribuer au travail social à travers des aides sociales	2.1.3 Nombre des aides	Néant	Non réalisé

TABLEAU 1 6: NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA Oued El Maaden Paysage Tbaa-Mssid Oued El Maaden Béja (2019--2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
7. Objectif immédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l'huile de myrte/	1.1.1. Production selon le seuil de la convention de cogestion 5,82à19,4 kg)	La signature d'un contrat d'alliances productives pour l'exploitation du Myrte avec la société DISTIL PAM (Seuil d'exploitation octroyé par la convention très faible) Pas d'Alliance productive 2019-2021 vue que l'appel à proposition lancé par l'UGO pour la sélection d'Opérateur économique est infructueux en 2019-2020 et rapport d'évaluation des offres non réalisé par le comité d'ouverture et d'évaluation en 2021	Réalisé
Activité 1.1.2 : quantifier la production d'huile de lentisque	1.1.2 productions selon le seuil de la convention de cogestion (17,46 à 58,42 kg)	Pas d'AP/ Refus de signature du contrat d'AP avec l'opérateur par l'arrond forêt	Non Réalisé
Activité 1.1.3 : Branche de lentisque	1.1.3 Production selon le seuil de la convention de cogestion (22,5à 75 Tonnes)	Pas d'AP/ Refus de signature du contrat d'AP avec l'opérateur par l'arrond forêt	Non Réalisé
Activité 1.1.4 : quantifier la production de Dyss	1.1.3. Production selon le seuil de la convention de cogestion (2,7 à 9,2T)	Pas d'AP/ Refus de signature du contrat d'AP avec l'opérateur par l'arrond forêt	Non réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : Réaliser le gardiennage	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (1585 à 5285 jours)	La participation aux journées de gardiennage toute l'année environ 2000 jours travaillés)	Réalisé
Activité 1.2.2 Réaliser le gardiennage d'été	1.2.1 Nombre de jours réalisés estimés (33 à 48jours)	La participation aux journées de gardiennage d'été (2 gardiens pour 30 jours chacun travaillés en 2023)	Réalisé
Activité 1.2.3 : Réaliser le nettoyage du Foret TPF/ piste forestier	1.2.2 Nombre de jours réalisés estimés (De 9-180 jours)	Environ 300 m de piste nettoyé	Réalisé
Activité 1.2.4. Participation aux campagnes de reboisement	1.2.3. Nombre de jours réalisés estimés (10-1000jours)	La participation aux efforts de plantation de 500plants de cypres, 200 plants d'eucalyptus et 100 plants forestiers divers	Réalisé
Activité 1.2.5. Faire du gardiennage contre le braconnage	1.2.4. Nombre de jours réalisés estimés(10-200j)	Environ 150jours	Réalisé
Produit 1.3 : journées d'informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l'importance du couvert forestier	1.3.1 Nombre de jours estimés (1 jour)	2-3 journées de sensibilisation	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de jour estimé (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation / an pour les adhérents sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	Réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d'informations pour l'intervention primaire pour combattre le feu des forets	1.3.3 Nombre de jour estimé (1 jour)	Organisation d'une journée de sensibilisation/an pour les adhérents pour l'intervention afin de combattre le feu de forets	Réalisé
5. Objectif immédiat 2 : Renforcement de l'organisation des habitants			
Produit 2.1 : renforcement des capacités des habitants			
Activité 2.1.3 : contribuer au travail social à travers des aides sociales	2.1.3 Nombre des aides	Néant	Non réalisé

TABLEAU 17 : NIVEAU DE REALISATION DES ENGAGEMENTS /GDA Douleb Paysage Douleb Sammama Sbeitla Kasserine (2019--2023)

Activités programmées	Indicateurs	Réalisations	Remarques
1. Objectifimmédiat1 : Valorisation et protection des ressources naturelles et forestières			
Produit 1.1 : exploitation des ressources forestières			
Activité 1.1.1 : quantifier la production de l’huile de romarin	1.1.1. La production selon le seuil de la convention de cogestion (425,6-608 Tonnes)	Pas d’Alliance productive 2019-2021 vue que l’appel à proposition lancé par l’UGO pour la sélection d’Opérateur économique Signature d’un contrat d’alliances productive avec la sté Green Gold 2 ans 2022-2023 . Exploitation limité en 2023 à cause des contraintes créés de la part du chef d’arrondissement forestier	Réalisé
Activité 1.1.3 : quantifier la production de grain de pin d’Alep	1.1.2 Production selon le seuil de la convention de cogestion (14,7 à 21 Tonnes)		Non réalisé
Produit 1.2 : Travaux réalisés par le GDA			
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage	1.2.1 Nombre de jours à réaliser estimé à 10161-14516jours	100j	Réalisé
Activité 1.2.1 : réaliser de gardiennage d’été	1.2.1 Nombre de jours à réaliser estimé à 84-120jours	50j	Réalisé
Activité 1.2.2 : participer à l’entretien des tranchés par feu et des sentiers forestiers	1.2.2 Nombre de jours à réaliser estimé à21-30jours	Arrond foret non collaboratif	Non réalisé
Activité 1.2.3 : Participer à l’entretien piste forestier	1.2.3 Nombre de jours à réaliser estimé à21-30jours	Arrond foret non collaboratif	Non réalisé
Produit 1.3 : journées d’informations et de sensibilisation			
Activité 1.3.1 : organiser une journée de sensibilisation sur l’importance du couvert forestier	1.3.1 Nombre de journées estimées	1jour/saison	Réalisé
Activité 1.3.2 : Former les bénéficiaires sur les méthodes de protection des forêts contre les incendies	1.3.2 Nombre de journées estimées	1 jour/saison	Réalisé
Activité 1.3.3 : organiser une journée d’informations pour l’intervention primaire pour combattre le feu des forêts	1.3.3 Nombre de journées estimées	1 jour/saison	Réalisé

Participation active du GDA au suivi et réalisation des différentes activités programmés au PDIP

Annexe2 : Etat des dates de création des GDA ayant signés des conventions de cogestion de 2019-2023

N°	Organisation/Groupement	Paysage	Date Création	Année de création
1	Sidi Mechreg	Chitana	20/02/2013	Avant 2017
2	Baraka	Choucha	04/12/2017	Après 2017
3	Attahaddi	Choucha	27/09/2012	Avant 2017
4	Alferdous	Choucha	23/01/2012	Avant 2017
5	Baraka	Tabainia	16/05/2013	Avant 2017
6	Oued Ezzen	Tabainia	28/10/2007	Avant 2017
7	Afek Maarouf	Maarouf - Jbel Esserj	31/07/2018	Après 2017
8	Jawaher Oueslat	Maarouf - Jbel Esserj	31/07/2018	Après 2017
9	Nouhoudh J.Serj	Maarouf - Jbel Esserj	31/07/2018	Après 2017
10	Dév des RF Maarouf	Maarouf - Jbel Esserj	16/01/2019	Après 2017
11	El Baraka- El Bhaier	Maarouf - Jbel Esserj	14/03/2019	Après 2017
12	J. El Halfa	Zaghdoud Jebel el Halfa	14/06/2018	Après 2017
13	Parc Nat Zaghdoud	Zaghdoud Jebel el Halfa	14/03/2019	Après 2017
14	Al Amal	Garn Halfaya	03/10/2017	Après 2017
15	Al Mostakbel	Sidi Rabeh	08/12/2017	Après 2017
16	Oued Maaden	Tabbouba Oued El Msid	25/06/2007	Avant 2017
17	Tabbouba	Tabbouba Oued El Msid	08/09/2005	Avant 2017
18	El Khlenj	Belif-Cap Negro	11/03/2019	Après 2017
19	Oued Eddamous-ElHma	Belif-Cap Negro	06/02/2018	Après 2017
20	Eddouleb	Douleb-Sammema	01/04/2019	Après 2017
21	Sodka Elbhirine	Ain Boussadia	14/03/2019	Après 2017
22	Développement -Djbel Bargou	Ain Boussadia	20/02/2019	Après 2017

6. INITIATIVE DE RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ (IRC) DE 2 CHAÎNES DE VALEUR « PLANTES AROMATIQUES CULINAIRES & HUILES ESSENTIELLES » DANS LA REGION DU NORD-OUEST « S/C 1.2 »

L'appui technique au développement des chaînes de valeur agro-forestières, notamment les Plantes Aromatiques et Médicinale, en vue d'une meilleure valorisation des produits. L'objectif global est d'assurer un aménagement et une valorisation des ressources forestières non ligneuses permettant d'élargir leur rôle socio-économique et d'améliorer leurs impacts économiques aux niveaux locaux, régional et national.

Cette initiative de développement des CDV, a été confiée à la plateforme opérationnelle nommée « Task-Force pour le Développement des Chaînes de Valeur et Clusters en Tunisie », TFDCVC (CEPEX) qui a été créée par un décret gouvernemental 2018-710 du 14 août 2018 et chargée d'une mission d'intérêt général consistant en développement des chaînes de valeur en Tunisie à travers un appui technique des MPME Tunisiennes à fort potentiel de création d'emplois et de croissance notamment dans les régions défavorisées afin de renforcer leur compétitivité

Le contrat spécifique signé entre le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche et le groupement CDCGE/AFC en février 2020 porte sur une « Assistance technique pour l'élaboration d'un plan d'investissement et d'amélioration des affaires spécifiques à deux chaînes de valeur dans les gouvernorats du Nord-Ouest (Béja, Jendouba, Kef et Siliana): 1- Huiles Essentielles couplées thalassothérapie et 2-Plantes Aromatiques culinaires fraîches.

6.1 Objectif de l'Initiative de Renforcement de la Compétitivité (IRC) Huiles Essentielles & PAC

- Développer une stratégie commune pour la région en vue d'améliorer l'accès des producteurs à des marchés plus stratégiques et à forte valeur ajoutée pour remédier aux défaillances du marché et aux contraintes sur le commerce et la compétitivité.
- Renforcer la compétitivité des différents acteurs et favoriser le changement dans la région du Nord-Ouest de la Tunisie
- Lancement des lignes d'action pour améliorer l'environnement des agents du cluster
- Valoriser les retombées socio-économiques de la région
- Faire les réformes législatives adéquates

6.2 Déroulement de l'étude

L'étude de l'IRC des 2 chaînes de valeur couvre 3 phases élaborées en pleine collaboration entre CDCGE/AFC et TASKFORCE avec un appui en renforcement des capacités par un expert international

PHASE I : Identification des défis et opportunités,

Cette phase consiste à réaliser un diagnostic participatif de la chaîne de valeur visée à travers la dynamique du secteur à l'échelle mondiale et la situation actuelle des entreprises et des acteurs du cluster dans la région avec une identification des futurs défis.

Elle vise également à retenir l'attention des agents de la chaîne de valeur locale et les inciter à participer au projet. Des entretiens individuels avec les entreprises et les entrepreneurs ont été organisés afin d'expliquer le contenu du projet et de recueillir leurs opinions et leur vision de la chaîne de valeur locale et du secteur. Réunion DPP1 avec plus de 100 participants

PHASE II : Orientation de la stratégie

Cette phase consiste essentiellement à identifier les meilleures options stratégiques pour les entreprises et les entrepreneurs de la chaîne de valeur locale comme résultat d'un travail en plusieurs étapes. La TFDCVC et le Groupement CDCGE/AFC ont élaborés une analyse d'opportunité de valeur ajoutée des couples « marchés/produits », et ils ont confrontés les résultats du diagnostic de la position concurrentielle actuelle des chaînes avec les constats issus des benchmarks, des rencontres ont été effectuées avec les acteurs avancés et des interviews ont été conduits auprès d'experts.

Dans cette phase, des groupes de travail stratégiques ont été constitués pour discuter et faire ressortir la stratégie auprès des acteurs locaux. Réunion DPP2 avec plus de 100 participants

PHASE III : Élaboration du Plan d'Investissement et d'Amélioration des Affaires (PIAA)

Cette phase consiste à définir et lancer les lignes d'actions issues de l'analyse stratégique. Les actions identifiées doivent être communes et structurantes permettant d'initier un changement stratégique du cluster et ce conformément à la stratégie adoptée lors de la phase2. Les lignes d'action, assorties de délais et budgets, doivent être limitées en nombre et doivent se traduire par de petits succès à court terme, de manière à démarrer une dynamique de changement et une collaboration de tous les entrepreneurs. Réunion DPP3 avec plus de 100 participants

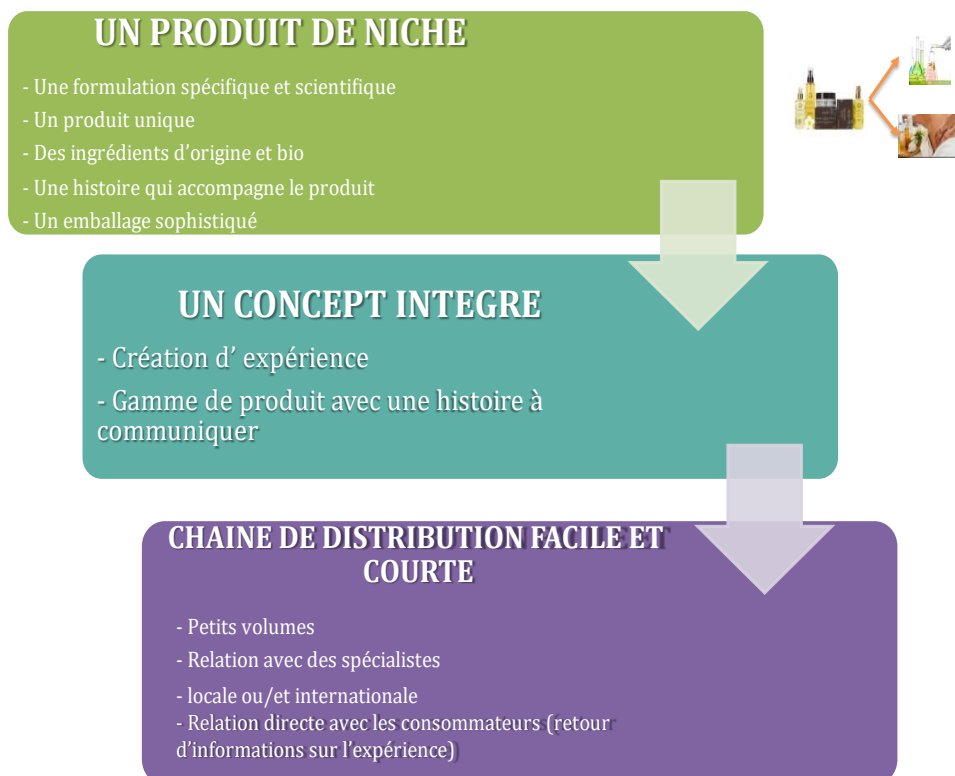
6.3 Résultat de l'étude stratégique

6.3.1. Initiative de Renforcement de la Compétitivité Huile Essentielle

6.3.1.1. Objectif stratégique de l'IRC Huiles essentielles couplées thalassothérapie :

L'objectif est de définir et confirmer ensemble les stratégies à adopter pour améliorer la compétitivité des acteurs de la chaîne de valeur Huiles essentielles dans la zone du Nord-ouest de la Tunisie.

Options stratégiques



6.3.1.2. Le plan d'investissement et d'amélioration des affaires (PIAA) de l'IRC huiles essentielles couplées thalassothérapies est défini comme suit :

LIGNE D' ACTIONS I: DEVELOPPEMENT DE GAMME DES PRODUITS H.E

- FICHE ACTION N°1: Services de développement d'une gamme de produits Cosmétiques
- FICHE ACTION N°2 : Formation des Formulateurs des produits cosmétiques
- FICHE ACTION N°3: Formation des Préparateurs des produits cosmétiques

LIGNE D' ACTIONS II: AMELIORATION DE LA VISIBILITE DE TERRITOIRE ET MARKETING DES PRODUITS PAM / HE

- FICHE ACTION N°4: lancement d'un Concours Régional « Territoire et Découvertes » pour la production d'un ou des film(s) promotionnel(s) autour des PAM, la production des Huiles essentielles et les services de bien-être au Nord-Ouest.
- FICHE ACTION N°5: La création d'un circuit écotouristique autour des PAM, production des HE et les services de bien-être

LIGNE D' ACTIONS III: AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE BASE POUR HUILES ESSENTIELLES

- FICHE ACTION N°6: Elaboration d'un REFERENTIEL PAM destinée HE et dérivés et vulgarisation de ses informations techniques
- FICHE ACTION N°7: Création d'une « Ecole Paysanne des PAM »

6.3.2 L'Initiative de Renforcement de la Compétitivité Plante aromatique culinaire fraîche

6.3.2.1. Objectif de la stratégie

L'objectif est de définir et confirmer ensemble les stratégies à adopter pour améliorer la compétitivité des acteurs de la chaîne de valeur PAC Fraiche dans la zone du Nord-ouest de la Tunisie.

6.3.2.2. Résultats de l'analyse stratégique IRC Plantes aromatiques culinaires fraîches

Options stratégiques



25

6.3.2.3. PLAN D'INVESTISSEMENT ET D'AMELIORATION DES AFFAIRES DE L'IRC PLANTES AROMATIQUES CULLINAIRES FRAICHES

LIGNE D'ACTION N°1 : MAITRISE DE LA CHAINE DE VALEUR DES PAMS FRAICHES

- FICHE ACTION N°1 : Mise en place des certifications nécessaires en mode biologique
- FICHE ACTION N°2 : Assistance technique pour la conception et la validation des "procédures opérationnelles pour la production et l'exportation du romarin frais biologique du Nord-ouest vers l'Allemagne et la France
- FICHE ACTION N°3 : Appui du PGIP aux acteurs pour une action d'exportation de Romarin frais biologique
- FICHE ACTION N°4 : Mise à niveau d'une ou plusieurs SMSA pour réaliser, contrôler et coordonner les opérations liées à l'exportation du romarin frais biologique par rapport aux exigences du SOP
- FICHE ACTION N°5 : Elaboration d'un REFERENTIEL PAM destinée Plantes aromatiques culinaires et vulgarisation de ses informations techniques

LIGNE D'ACTION N°2 : COMMERCIALISATION

FICHE ACTION N°6 : Assistance à l'identification des réseaux de distribution des PAM fraîches sur les marchés de destination

LIGNE D'ACTION N°3 : FINANCEMENT

- FICHE ACTION N°7 : Assistance technique des acteurs du cluster pour bénéficier de l'accès aux mécanismes de financement dédiés au développement des chaînes de valeur

6.3.3. **Un Livre blanc relatif aux Réformes et recommandation proposées** pour la mise en œuvre des plans d'investissement et d'amélioration d'affaire (PIAA) des chaînes de valeurs

- . Réformes relatives à « l'accès aux ressources » :
- Réformes relatives au « Statut des GDA » :

Recommandations

- Recommandation (1) : La certification biologique des produits PAC/HE et la promotion des démarches de la qualité des PAC et des huiles essentielles
- Recommandation (2) : Tenir compte de la réglementation internationale en matière de commercialisation des HE et des produits cosmétiques
- Recommandation (3) : Encouragement de la culture des PAM